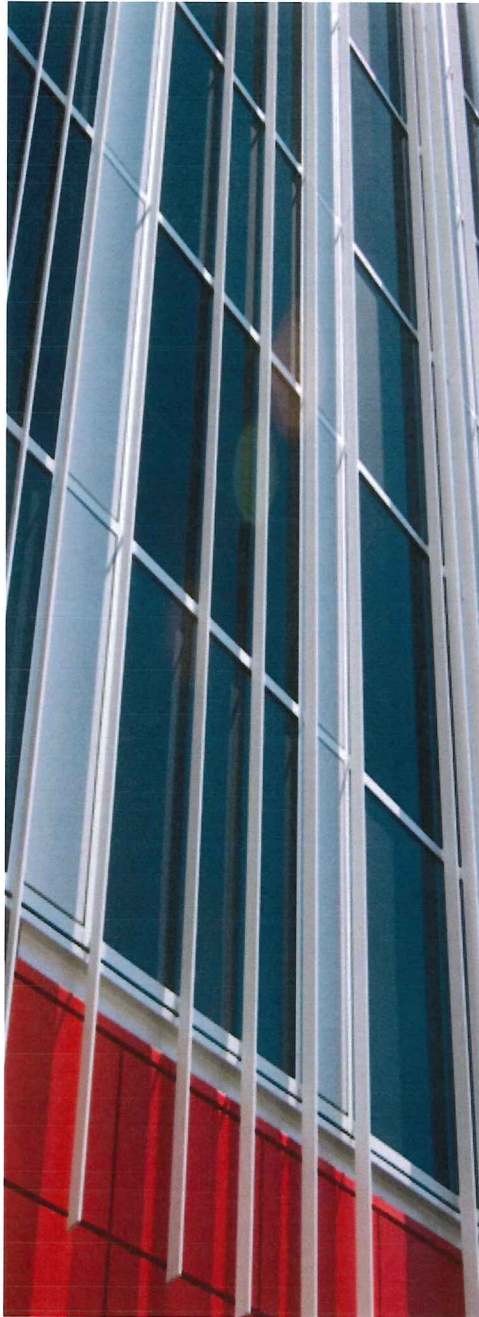


# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS



## *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

Rapports concernant l'année 2017–2018

Octobre 2018

UQO

DOCUMENT 1

**RAPPORT DE PERFORMANCE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**





## **Bilan et perspectives**

**Octobre 2018**

## 1. Introduction

Ce rapport vise à répondre aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Il fait le bilan des activités de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), pour l'exercice 2017-2018, en fonction des mesures de la performance stipulées dans l'article 4,6 de la Loi, (L.R.Q., chapitre E-14.1). Selon l'article 4,6, les universités québécoises doivent fournir un rapport qui indique notamment :

- a. Le taux de réussite, par secteur disciplinaire, pour chaque grade universitaire;
- b. La durée moyenne des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention d'un grade universitaire;
- c. Les mesures prises pour l'encadrement des étudiants;
- d. Les programmes d'activités de recherche.

Plusieurs des données présentées dans ce rapport ont été colligées par la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) de l'Université du Québec. Ces données portent notamment sur le profil de la clientèle étudiante, sur les inscriptions au trimestre d'automne 2017 et sur le taux de réussite et la durée des études, et leur analyse est présentée aux sections 2 à 7 de ce document. Les données détaillées sont présentées en annexe. Les renseignements concernant les mesures d'encadrement (section 8), les activités de recherche (section 9), la contribution de l'UQO aux enjeux régionaux et aux partenariats (section 10) et les perspectives d'avenir (section 11), incluant le développement de programmes, ont été colligés par les différents décanats et services du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche de l'UQO.

À noter que, à la demande du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), une nouvelle section (section 12) a été ajoutée afin de rendre compte des sommes reçues dans le cadre des règles budgétaires suivantes :

- Règle budgétaire 2.5 : Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur
- Règle budgétaire 2.1.18 : Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur;
- Règle budgétaire 2.1.20 : Pôles régionaux.

## 2. Profil de la population étudiante

À la lumière des informations compilées dans le tableau de l'annexe 1 des « indicateurs de suivi des affaires universitaires », *Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2017*, nous constatons que la clientèle étudiante de l'UQO est composée à 68,0 % de femmes. Le pourcentage de femmes étudiantes est particulièrement élevé au premier cycle, avec une proportion de 70,2 % de femmes, un ratio légèrement plus faible que celui observé au cours des dernières années; les hommes sont donc légèrement plus nombreux au 1<sup>er</sup> cycle que les années précédentes. Aux cycles supérieurs, le nombre d'inscriptions de femmes dans les programmes de maîtrise a diminué depuis trois ans; la proportion de femmes était de 67,9 % en 2014, alors qu'elle est de 62,6 % en 2017. Au doctorat, la proportion d'étudiantes connaît une baisse depuis plusieurs années : en 2013, la proportion d'étudiantes féminines était de 67,5 %; en 2017, elle est de 58,3 %. Il est tout de même pertinent de souligner que, malgré cette baisse, la clientèle féminine est encore supérieure à la clientèle masculine dans tous les programmes menant à un grade (68,6 % de femmes contre 31,4 % d'hommes).

Si on considère l'ensemble des étudiantes et des étudiants inscrits, tous les cycles confondus, les femmes sont particulièrement présentes dans le secteur des sciences de l'éducation (89,2 %), le secteur des sciences de la santé (86,3 %), et le secteur des arts, des lettres et des sciences humaines (77,6 %). Nous constatons aussi que le nombre de femmes inscrites en sciences de l'administration dépasse le nombre d'hommes, représentant 56,0 % des personnes inscrites dans ce secteur. Le seul secteur où la proportion d'hommes est plus importante que celle des femmes est celui des sciences pures et appliquées. Il s'avère important de souligner que les femmes, année après année, sont de plus en plus présentes dans le secteur du Droit : la proportion de femmes étudiant dans le secteur du Droit en 2014 était de 37,5 % en 2014 et atteint 64,3 % en 2017 (à noter que les femmes représentaient 72,7 % de ce secteur en 2016).

### 3. Inscriptions au trimestre d'automne 2017

À l'automne 2017, à l'instar de quatre autres constituantes du réseau, et pour la première fois depuis l'automne 2012, l'UQO a connu une baisse des inscriptions de l'ordre de 3,05 %. Cette baisse fait passer les inscriptions de 7 469 en 2016 à 7 241 en 2017. Les deux constituantes du réseau qui ont une taille comparable à celle de l'UQO, soit l'UQAC et l'UQAR, ont aussi connu une baisse des inscriptions. Toutefois, le nombre total d'inscriptions est encore plus élevé à l'UQO (note : en 2014, l'UQAR comptait davantage d'inscriptions que l'UQO).

Dans ses programmes de baccalauréat, l'UQO accueille davantage d'étudiants que l'UQAC et l'UQAR, mais à la maîtrise, quoique l'UQO accueille encore davantage d'étudiants que l'UQAR (158 de plus), elle en accueille moins que l'UQAC (163 de moins). Au doctorat, l'UQO a connu une belle croissance, accueillant 242 étudiants en 2017 contre 214 en 2016. Ceci place maintenant l'UQO devant l'UQAR et l'UQAC; à noter qu'à l'automne 2016, l'UQAR accueillait 100 étudiants de plus au doctorat que l'UQO. Il est important encore cette année de souligner la croissance des inscriptions au doctorat à l'UQO, qui sont passées de 186 en 2014 à 242 en 2017, soit une croissance de 30,1 % en seulement trois ans.

Pour les programmes ne menant pas à un grade, il est intéressant de constater que l'UQO a encore une fois le plus petit nombre d'inscriptions dans ses programmes courts de 1<sup>er</sup> cycle, avec seulement 6 inscriptions, alors que l'UQAR en compte 87, et l'UQAC, 592. Même l'UQAT, quoique plus petite de taille, compte 167 inscriptions dans ses programmes courts de 1<sup>er</sup> cycle. Une observation similaire peut être faite pour les inscriptions dans les programmes courts de 2<sup>e</sup> cycle où l'UQO ne compte que 48 inscriptions pour l'automne 2017, contre 158 pour l'UQAC, 151 pour l'UQAR et 260 pour l'UQAT.

Au niveau des nouvelles inscriptions, l'UQO est la constituante qui a enregistré la diminution la plus importante à l'automne 2017. Cette baisse représente -8,2 %, faisant passer les nouvelles inscriptions de 1 876 à l'automne 2016 à 1 723 à l'automne 2017. À l'instar de l'année précédente, l'UQO compte quand même davantage de nouvelles inscriptions que l'UQAR, mais significativement moins que l'UQAC. À l'automne 2016, l'UQAC accueillait 87 nouveaux étudiants de plus qu'à l'UQO, et cette année, cet écart s'est intensifié par l'accueil, à l'UQAC, de 380 nouveaux étudiants de plus qu'à l'UQO.

Toutefois, les nouvelles inscriptions de l'UQO sont supérieures à celles observées à l'UQAC et à l'UQAR dans les programmes de baccalauréat et de doctorat; au doctorat, la différence est considérable avec 26 nouvelles inscriptions à l'UQO contre seulement 4 pour l'UQAR et l'UQAC. Pour les programmes de maîtrise, l'UQO compte plus de nouvelles inscriptions que l'UQAR, mais moins que l'UQAC, qui en accueille 339 comparativement à 127 pour l'UQO. L'UQO compte toutefois davantage de nouvelles inscriptions que l'UQAR et l'UQAC dans ses programmes de certificat ainsi que dans les programmes menant au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS).

À l'automne 2017, l'UQO a franchi le cap des 300 étudiants étrangers avec l'accueil de 318 étudiants étrangers. En comparaison, l'UQAR a aussi connu encore cette année une baisse de ses étudiants étrangers, mais en accueille toutefois toujours davantage qu'à l'UQO, avec 405 inscriptions à l'automne 2017. Pour l'UQAC, les inscriptions d'étudiants étrangers sont à la hausse et s'élèvent à 1 307 en 2017, ce qui les place loin devant l'UQO. De plus, pour une deuxième année consécutive, l'UQAT accueille en 2017 davantage d'étudiants étrangers que l'UQO. Il s'avère donc très important de poursuivre nos efforts de recrutement et de rétention d'étudiants étrangers.

(Tableau 1)  
Inscriptions dans les constituantes de l'Université du Québec au trimestre d'automne 2017 par genre de programmes

Niveau d'études	Genre de programmes	Établissement									
		UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ
Premier cycle	Baccalauréat	20 839	8 151	3 597	4 245	4 595	1 273	0	0	5 907	1 465
	Certificat (1er cycle)	8 060	2 440	843	1 193	1 081	1 794	0	0	358	3 476
	Mineure	122	0	0	5	0	0	0	0	0	0
	Programme court de 1er cycle	785	808	592	87	6	167	0	0	231	2 443
	Période propédeutique	0	128	2	0	0	0	0	0	395	0
Deuxième cycle	Études libres	2 535	294	155	117	161	73	0	0	80	1 767
	Maîtrise	4 562	1 348	963	642	800	304	220	983	1 058	108
	Diplôme de 2e cycle	903	386	149	214	214	90	0	211	119	424
	Programme court de 2e cycle	549	268	158	151	48	260	1	386	79	451
	Période propédeutique	168	5	16	5	20	0	0	0	3	0
Troisième cycle	Études libres	244	61	17	13	57	18	51	39	85	167
	Doctorat	1 599	572	224	105	242	73	417	56	561	9
	Programme court de 3e cycle	6	1	0	0	1	0	0	6	0	0
	Période propédeutique	9	0	1	0	2	0	0	0	0	0
	Études libres	360	37	35	24	14	19	139	6	106	11
		40 741	14 499	6 752	6 801	7 241	4 071	828	1 687	8 982	10 321

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.

Source: SID - Enseignement, 9 août 2018

(Tableau 2)

## Nouvelles inscriptions dans les constituantes de l'Université du Québec au trimestre d'automne 2017 par genre de programmes

Niveau d'études	Genre de programmes	Établissement									
		UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ
Premier cycle	Baccalauréat	3 620	1 914	901	1 003	1 074	378	0	0	966	186
	Certificat (1er cycle)	1 799	656	152	225	279	417	0	0	79	912
	Mineure	34	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Deuxième cycle	Programme court de 1er cycle	714	361	473	64	3	103	0	0	162	1 325
	Période propédeutique	0	105	1	0	0	0	0	0	380	0
	Études libres	1 109	79	55	52	101	28	0	0	45	962
Troisième cycle	Maîtrise	597	68	339	69	127	21	53	159	277	8
	Diplôme de 2e cycle	183	84	30	24	54	10	0	32	52	101
	Programme court de 2e cycle	213	60	122	31	12	109	1	155	20	187
	Période propédeutique	77	3	3	1	12	0	0	0	1	0
	Études libres	108	36	13	6	33	8	32	25	61	98
Total	Doctorat	88	51	4	4	26	5	44	1	44	0
	Programme court de 3e cycle	2	0	0	0	1	0	0	1	0	0
	Période propédeutique	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0
	Études libres	91	8	9	5	1	1	35	4	6	7
		8 640	3 425	2 103	1 484	1 723	1 080	165	377	2 093	3 786

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.

Source: SID - Enseignement, 9 août 2018

(Tableau 3)  
Inscriptions d'étudiants étrangers dans les constituantes de l'Université du Québec aux trimestres d'automne

Automne	Établissement										
	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	
2008	2 213	537	277	259	184	133	184	33	241	57	
2009	2 324	583	365	321	198	137	211	32	337	71	
2010	2 289	660	397	339	234	153	246	46	455	64	
2011	2 502	634	435	397	216	157	271	64	589	48	
2012	2 721	668	496	395	224	193	311	54	739	42	
2013	2 971	680	552	414	244	186	319	67	927	57	
2014	3 242	724	762	437	256	179	307	77	1 220	40	
2015	3 199	838	849	450	295	237	360	70	1 274	35	
2016	3 100	863	1 053	424	273	286	433	72	1 199	50	
2017	3 241	977	1 307	405	318	328	478	74	1 328	42	

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec, 9 août 2018  
Source: Base de données PRISME, VPER, Université du Québec, 5 avril 2018

Note : les statistiques présentées dans ce tableau ne comprennent pas les étudiants étrangers délocalisés. Il peut donc y avoir un écart entre ces données et celles fournies à la ligne 7 de la grille d'indicateurs de suivi des affaires universitaires qui elles incluent les étudiants étrangers délocalisés en vertu des définitions du MEES.

#### 4. La réussite et la durée des études de baccalauréat

Nous avons reproduit, dans le tableau 4 ci-après, les données concernant le taux d'obtention du diplôme selon les secteurs disciplinaires, incluant aussi le nombre de trimestres de présence et la durée en trimestres pour l'obtention du diplôme pour les étudiants à temps complet au baccalauréat.

**Tableau 4 – Taux d'obtention du diplôme, nombre de trimestres de présence et nombre total de trimestres pour l'obtention du diplôme après six ans, pour les baccalauréats à temps complet, par secteur disciplinaire, pour l'UQO et les établissements du réseau de l'UQ, cohorte de l'automne 2011.**

		Sc. de la santé	Sciences appliquées	Sciences humaines	Lettres	Sc. de l'éducation	Sc. de l'adm.	Arts	Ensemble des secteurs	
UQO	Nombre d'inscrits	114	30	295	12	193	371	66	1 081	
	Diplômés	Nbre	95	15	233	7	143	268	44	805
		%	83,3 %	50,0 %	79,0 %	58,3 %	74,1 %	72,2 %	66,7 %	74,5 %
	Présence	7,1	9,2	7,4	7,9	9,4	6,9	6,3	7,9	
	Durée	7,5	11,7	9,2	10,7	11,5	8,3	8,1	10,7	
UQ	Nombre d'inscrits	680	1 839	2 890	298	2 001	2 286	753	11 432	
	Diplômés	Nbre	558	1 372	2 069	154	1 431	1 746	491	8 277
		%	82,1 %	74,6 %	71,6 %	51,7 %	71,5 %	76,4 %	65,2 %	72,4 %
	Présence	7,6	10,4	7,3	7,8	9,0	7,2	7,3	8,2	
	Durée	8,5	11,5	9,3	10,0	11,6	8,6	9,3	9,9	

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2018.

##### 4.1 Image globale de l'UQO

Pour sa cohorte de 2011, l'UQO avait, en 2017, octroyé 805 diplômes de baccalauréat, contre 767 en 2016 pour sa cohorte de 2010. C'est dans le secteur disciplinaire des sciences de la santé que l'UQO observe son meilleur taux de diplomation, avec 83,3 %, une légère diminution par rapport à l'an dernier, où le taux était de 85,5 %. Suit ensuite le secteur des sciences humaines, avec 79,0 %, qui observe une belle croissance comparativement à l'année précédente où le taux de diplomation était à 74,6 %.

Tous les autres secteurs disciplinaires de la cohorte de 2011 sont à la baisse comparativement à celle de 2010. C'est dans le secteur des lettres que la baisse se fait le plus sentir, passant d'un taux de diplomation de 78,9 % en 2016, à 58,3 % en 2017. Le secteur des arts a aussi connu une baisse importante, passant de 76,8 % en 2016 à 66,7 % en 2017.

C'est encore une fois en sciences de l'administration que le plus grand nombre de diplômes a été octroyé, avec 268 diplômes, une hausse par rapport à la cohorte de 2010 (246 diplômes). Le secteur des sciences administratives est suivi de près par le secteur des sciences humaines, avec 233 diplômes pour la cohorte de 2011 comparativement à 208 diplômes pour la cohorte de 2010. À l'inverse, c'est en lettres que l'on observe le plus petit nombre de diplômes octroyés, soit seulement 7, suivi par le secteur des sciences appliquées, avec 15 diplômes octroyés. En sciences appliquées, il s'agit tout de même d'une croissance par rapport aux deux dernières années, avec seulement 11 diplômes octroyés aux cohortes de 2010 et de 2009.

À l'instar des années précédentes, c'est en sciences de la santé que la durée des études est la plus courte, avec une moyenne de 7,5 trimestres pour la durée des études. À l'inverse, c'est dans les secteurs des sciences appliquées et des sciences de l'éducation que la durée est la plus longue, avec respectivement 11,7 et 11,5 trimestres. Au niveau du nombre de trimestres de présence, c'est encore cette année en arts que la moyenne est la plus basse, avec 6,3 trimestres, suivi de près par le secteur des sciences administratives avec 6,9 trimestres de présence. À l'inverse, c'est encore en sciences de

l'éducation et en sciences appliquées que le nombre de trimestres de présence est le plus élevé, avec respectivement 9,4 et 9,2 trimestres de présence. À noter que, dans le secteur des sciences appliquées, le nombre de trimestres de présence est passé de 10,1 en 2016 (cohorte de 2010) à 9,2 en 2017 (cohorte de 2011), une nette amélioration.

En comparant l'UQO et l'ensemble des constituantes du réseau, il est intéressant de constater que le taux de diplomation de l'UQO est supérieur, à 74,5 % à celui de l'ensemble des constituantes du réseau, qui est de 72,4 %. Par secteur, le taux de diplomation est aussi plus élevé que la moyenne du réseau, sauf en sciences appliquées, où le taux de diplomation est de 74,6 % pour le réseau contre 50,0 % pour l'UQO, ainsi qu'en sciences de l'administration, où le taux de diplomation est de 76,4 % pour le réseau contre 72,2 % pour l'UQO. Le nombre de trimestres de présence est plus court à l'UQO que dans l'ensemble du réseau, mais la durée des études y est plus longue (10,7 trimestres pour l'UQO contre 9,9 pour l'ensemble du réseau).

#### **4.2 Secteur disciplinaire des sciences de la santé**

Dans le secteur disciplinaire des sciences de la santé, le taux de diplomation de la cohorte de 2011, qui est de 83,3 %, est légèrement inférieur à celui observé pour la cohorte de 2010, qui était de 85,5 %. Le nombre de diplômes octroyés est aussi légèrement inférieur avec 95 diplômes octroyés en 2017 contre 106 en 2016; il est à noter que les inscriptions étaient aussi inférieures pour la cohorte de 2011, comparativement à celle de 2010. Pour une deuxième année consécutive, la durée des études et le nombre de trimestres de présence ont légèrement diminué.

En comparant l'UQO avec la moyenne des autres constituantes, on remarque que, pour une deuxième année consécutive, le taux de diplomation de l'ensemble du réseau est inférieur, avec 82,1 % de taux de diplomation. Pour la durée des études et le nombre de trimestres de présence, alors que l'UQO a réussi à faire diminuer ces données de 2016 à 2017, elles sont restées sensiblement les mêmes pour l'ensemble du réseau. La durée des études y est notamment plus longue que celle observée à l'UQO, avec une moyenne de 1 trimestre de plus.

#### **4.3 Secteur disciplinaire des sciences appliquées**

Le taux de diplomation en sciences appliquées de l'UQO est nettement inférieur à la moyenne de l'ensemble du réseau, avec seulement 50,0 % de taux de diplomation, contre 74,6 % pour l'ensemble du réseau. On note toutefois que la durée des études est sensiblement la même, mais que le nombre de trimestres de présence est plus court à l'UQO.

Le nombre de diplômes octroyés est légèrement supérieur à la cohorte précédente avec 15 diplômes pour la cohorte de 2011 contre 11 pour celle de 2010. La taille de la cohorte de 2011 étant supérieure de 42,9 % à celle de 2006, on aurait pu s'attendre à un plus grand nombre de diplômes octroyés (alors que la croissance du nombre de diplômes octroyés n'est que de 36,3 %).

#### **4.4 Secteur disciplinaire des sciences humaines**

Le nombre de diplômes décernés en sciences humaines à l'UQO a augmenté en 2017, passant de 208 diplômes décernés pour la cohorte de 2010, à 233 pour celle de 2011. Il est aussi à noter que le taux de diplomation de l'UQO, avec 79,0 %, est au-dessus de la moyenne des constituantes du réseau, qui est à 71,6 %.

#### **4.5 Secteur disciplinaire des lettres**

Le secteur des lettres a connu une baisse significative du nombre de diplômes octroyés ainsi que du taux de diplomation passant de 15 diplômes octroyés pour la cohorte de 2010 avec un taux de diplomation de 78,9 %, à seulement 7 diplômes octroyés pour la cohorte de 2011 avec un taux de diplomation de 58,3 %. De plus, la durée des études et le nombre de trimestres de présence ont tous deux légèrement augmenté,

passant de 9,8 trimestres à 10,7 pour la durée des études, et passant de 7,6 trimestres de présence pour la cohorte de 2010 à 7,9 pour la cohorte de 2011.

Le taux de diplomation de l'UQO dans le secteur des lettres demeure toutefois supérieur à la moyenne observée dans l'ensemble du réseau, qui est de 51,7 %. Il est intéressant de remarquer que, dans l'ensemble du réseau, le nombre de diplômes octroyés est demeuré le même avec 154 diplômes octroyés en 2016 (cohorte de 2010) et en 2017 (cohorte de 2011).

#### **4.6 Secteur disciplinaire des sciences de l'éducation**

Le secteur disciplinaire des sciences de l'éducation a connu une légère baisse de son taux de diplomation, même s'il a vu une croissance dans le nombre de diplômes octroyés. Le taux de diplomation est passé de 74,4 % pour la cohorte de 2010 à 74,1 % pour la cohorte de 2011. Toutefois, 143 diplômes ont été octroyés en 2017, comparativement à 128 en 2016.

#### **4.7 Secteur des sciences de l'administration**

Le taux de diplomation de l'UQO en sciences de l'administration a légèrement chuté de 2016 à 2017 : il est passé de 73,9 % pour la cohorte de 2010 à 72,2 % pour la cohorte de 2011. Toutefois, le nombre de diplômes décernés a connu une croissance, passant de 246 diplômes en 2016 à 268 en 2017.

La durée des études et le nombre de trimestres de présence sont légèrement plus courts à l'UQO que dans l'ensemble du réseau.

#### **4.8 Secteur des arts**

Le secteur des arts a connu une diminution de 2016 à 2017, autant au niveau du taux de diplomation, qui est passé de 76,8 % à 66,7 %, qu'au niveau du nombre de diplômes octroyés, qui est passé de 53 à 44. À noter que le nombre d'inscrits était sensiblement le même, avec 69 inscrits pour la cohorte de 2010 contre 66 pour la cohorte de 2011. Alors que le nombre de trimestres de présence est demeuré le même, la durée des études est légèrement inférieure pour la cohorte de 2011 (passant de 8,5 trimestres à 8,1). Autant au niveau de la durée des études que du nombre de trimestres de présence, dans le secteur des arts, l'UQO se situe bien en-deçà de la moyenne des constituantes du réseau.

## 5. La réussite et la durée des études à la maîtrise

Le tableau 5 donne le taux d'obtention et le nombre de trimestres de présence pour l'obtention du diplôme pour les programmes de maîtrise de l'UQO, par secteur et sans distinction de régime d'études. Le tableau présente un bilan comparatif entre la situation de la cohorte de 2011 de l'UQO et celle de l'ensemble des établissements de l'Université du Québec après 6 ans.

**Tableau 5 – Taux d'obtention du diplôme, nombre de trimestres de présence et nombre total de trimestres pour l'obtention du diplôme après six ans dans les programmes de maîtrise, tous les régimes d'études confondus, par secteur disciplinaire, pour l'UQO et les établissements du réseau de l'UQ pour la cohorte de l'automne 2011.**

		Sc. de la Santé	Sciences Appliquées	Sciences humaines	Sc. de l'éducation	Sc. de l'adm.	Ensemble des secteurs	
UQO	Nombre d'inscrits	10	2	77	30	61	180	
	Diplômés	Nbre	5	1	45	15	37	103
		%	50,0 %	50,0 %	58,4 %	50,0 %	60,7 %	57,2 %
	Présence	5,6	12	8,1	7,3	5,7	7,0	
	Durée	6,4	12	8,8	8,7	6,9	8,0	
UQ	Nombre d'inscrits	76	361	586	345	1 025	2 755	
	Diplômés	Nbre	54	253	338	176	758	1 837
		%	71,1 %	70,1 %	57,7 %	51,0 %	74,0 %	66,7 %
	Présence	5,6	6,5	8,2	9,0	5,9	7,0	
	Durée	5,8	8,0	9,8	11,3	7,0	8,4	

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2018.

### 5.1 Image globale de l'UQO

Le taux de diplomation global de l'UQO a considérablement diminué de 2016 à 2017, passant de 69,5 % pour la cohorte de 2010 à 57,2 % pour la cohorte de 2011. Ce taux place l'UQO bien en-dessous de la moyenne de l'ensemble du réseau qui est de 66,7 % (elle était de 66,0 % pour la cohorte de 2010). Le nombre de diplômes octroyés a aussi diminué, passant de 146 pour la cohorte de 2010 à 103 pour la cohorte de 2011.

Mis à part en sciences de l'éducation, qui voit son taux demeuré inchangé à 50,0 %, tous les secteurs observent une diminution du taux de diplomation par rapport à la cohorte précédente. La plus forte baisse est observée dans le secteur des sciences appliquées, où le taux de diplomation est passé de 88,9 % à 50,0 %, avec un seul diplôme octroyé sur une cohorte de seulement 2 étudiants. Si l'on compare avec l'ensemble du réseau, on remarque que le taux de diplomation de tous les secteurs est plus faible à l'UQO que dans l'ensemble du réseau, sauf en sciences humaines où l'UQO se retrouve légèrement au-dessus de la moyenne de l'ensemble du réseau.

C'est dans le secteur des sciences de l'administration que le taux de diplomation est le plus élevé à l'UQO pour la cohorte de 2011, avec un taux de 60,7 %; il est intéressant de noter que, pour la cohorte de 2010, le taux du secteur des sciences de l'administration était de 64,2 %. Pour cette cohorte (2010), c'était plutôt dans le secteur des sciences appliquées que le taux était le plus élevé (88,9 %), suivi des secteurs des sciences de la santé (75,0 %) et des sciences humaines (75,0 %). Avec la cohorte de 2011, aucun de ces secteurs n'obtient de taux de diplomation au-delà de 58,4 %.

La durée des études et le nombre de trimestres de présence ont réduit de façon considérable dans 3 secteurs de 2016 à 2017 : en sciences de la santé, en sciences de l'éducation et en sciences de l'administration. C'est toutefois en sciences de la santé que la diminution se fait le plus sentir, avec une durée des études de 11,0 trimestres pour la cohorte de 2010 à une durée de 6,4 trimestres pour la

cohorte de 2011, et 9,5 trimestres de présence pour la cohorte de 2010 à 6,4 trimestres de présence pour la cohorte de 2011.

## **5.2 Secteur disciplinaire des sciences de la santé**

Les données du secteur des sciences de la santé doivent considérer le très petit nombre d'étudiants inscrits (8 pour la cohorte de 2010 et 10 pour la cohorte de 2011). Il en va de même pour les données de l'ensemble du réseau : 37 inscriptions totales pour la cohorte de 2010 contre 76 pour la cohorte de 2011. Ainsi, il est difficile de tracer un portrait sur la base des pourcentages liés au taux de diplomation. On peut toutefois remarquer que la durée des études et les trimestres de présence ont diminué significativement, et de façon quasi symétrique, à l'UQO ainsi que dans l'ensemble du réseau.

## **5.3 Secteur disciplinaire des sciences appliquées**

Alors que le secteur des sciences appliquées connaissait une croissance soutenue année après année, la cohorte de 2011 ne comptait que deux étudiants inscrits, dont 1 qui a reçu son diplôme. Pour la cohorte de 2010, on comptait 9 étudiants inscrits et 8 qui obtenaient leur diplôme. Cette diminution de l'effectif étudiant ne semble pas se faire sentir dans l'ensemble du réseau, alors qu'on comptait 346 inscriptions pour la cohorte de 2010 et qu'on en compte 361 pour la cohorte de 2011.

## **5.4 Secteur disciplinaire des sciences humaines**

Le taux de diplomation du secteur disciplinaire des sciences humaines a significativement diminué entre les cohortes de 2010 et de 2011, passant de 75,0 % à 58,4 %. Il s'agissait de 66 diplômes octroyés en 2016 (cohorte de 2010) contre seulement 45 en 2017 (cohorte de 2011). On remarque toutefois une baisse du nombre de diplômes octroyés dans l'ensemble du réseau ainsi que dans le taux de diplomation qui est passé de 63,7 % en 2016 à 57,7 % en 2017.

Aussi, la durée des études et le nombre de trimestres de présence a légèrement augmenté à l'UQO, alors qu'il est demeuré stable dans l'ensemble du réseau.

## **5.5 Secteur disciplinaire des sciences de l'éducation**

Le secteur disciplinaire des sciences de l'éducation n'a pas vu son taux de diplomation augmenter ou diminuer de 2016 à 2017, mais le nombre d'étudiants de sa cohorte a triplé, passant de 10 inscriptions pour la cohorte de 2010 à 30 pour la cohorte de 2011; conséquemment, le nombre de diplômes a aussi triplé (5 diplômes octroyés pour la cohorte de 2010 contre 15 pour la cohorte de 2011). Pour la durée des études et le nombre de trimestres de présence, alors que, pour l'ensemble du réseau, les données sont stables par rapport à l'année précédente, à l'UQO, on constate une diminution importante : la durée des études était de 10,2 trimestres pour la cohorte de 2010 alors qu'elle est de 8,7 trimestres pour la cohorte de 2011; le nombre de trimestre de présence était de 8,4 pour la cohorte de 2010 et elle est de 7,3 pour la cohorte de 2011.

## **5.6 Secteur des sciences de l'administration**

Pour la troisième année consécutive, le taux de diplomation de l'UQO en sciences de l'administration a légèrement chuté : il est passé de 70,8 % pour la cohorte de 2009, à 64,2 % pour la cohorte de 2010 et à 60,7 % pour la cohorte de 2011. C'est toutefois le nombre d'inscriptions qui est le plus inquiétant pour la cohorte de 2011; on observe 61 inscriptions pour la cohorte de 2011 alors qu'on en comptait 95 pour la cohorte de 2010. Aussi, alors que le taux de diplomation à l'UQO diminue, pour l'ensemble du réseau, c'est l'inverse, le taux est passé de 71,2 % pour la cohorte de 2010 à 74,0 % pour la cohorte de 2011.

## 6. La réussite et la durée des études au doctorat

Le tableau 6 donne le taux d'obtention et le nombre de trimestres de présence pour l'obtention du diplôme pour les programmes de doctorat de l'UQO, par secteur et sans distinction de régime d'études. Le tableau présente un bilan comparatif entre la situation de la cohorte de 2009 de l'UQO et celle de l'ensemble des établissements de l'Université du Québec après 8 ans.

**Tableau 6 – Taux d'obtention du diplôme, nombre de trimestres de présence et nombre total de trimestres pour l'obtention du diplôme après huit ans dans les programmes de doctorat, tous les régimes d'études confondus, par secteur disciplinaire, pour l'UQO et les établissements du réseau de l'UQ pour la cohorte de l'automne 2009.**

		Sciences Appliquées	Sciences humaines	Sc. de l'éducation	Ensemble des secteurs	
UQO	Nombre d'inscrits	7	19	3	29	
	Diplômés	Nbre	5	9	1	15
		%	71,4 %	47,4 %	33,3 %	51,7 %
	Présence	15,4	15,7	15,0	15,5	
	Durée	17,0	16,1	15,0	16,3	
UQ	Nombre d'inscrits	62	218	26	431	
	Diplômés	Nbre	36	116	14	229
		%	58,1 %	53,2 %	53,8 %	53,1 %
	Présence	15,0	15,5	14,1	15,1	
	Durée	16,0	16,9	16,2	16,6	

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2018.

Bien que les données portant sur les étudiants au doctorat soient encore très modestes, quelques comparaisons intéressantes peuvent être effectuées. Pour la cohorte de 2008, en 2016, 1 seul diplôme de doctorat a été octroyé; pour la cohorte de 2009, en 2017, c'est plutôt 15 diplômes. Et contrairement à l'année dernière, où le seul diplômé de cette cohorte était issu du secteur des sciences appliquées, pour la cohorte de 2009, ce sont les trois secteurs qui ont octroyé des diplômes.

Le nombre d'inscriptions a aussi connu une belle croissance, passant de 2 à 7 en sciences appliquées, de 8 à 19 en sciences humaines, et de 0 à 3 en sciences de l'éducation.

De façon globale, les données de l'UQO liées au taux de diplomation, à la durée des études et au nombre de trimestres de présence sont très comparables à celles de l'ensemble du réseau.

## 7. Évolution de la diplomation à l'UQO

Le tableau 7 de la page suivante présente le nombre de diplômes octroyés en 2017 par chaque constituante du réseau. Le nombre total de diplômes octroyés par l'UQO a connu une légère croissance par rapport à l'année précédente, permettant à l'UQO de franchir le cap des 2 000 diplômes octroyés (1 993 diplômes octroyés en 2016 et 2 047 en 2017). L'UQO a vu son nombre de diplômes décernés croître dans les programmes menant à un grade (baccalauréat, maîtrise et doctorat), mais a vu son nombre de certificats et de DESS diminuer.

Lorsque l'on compare avec le nombre de diplômes octroyés par l'UQAC et l'UQAR, les deux constituantes du réseau qui se comparent à l'UQO en termes de taille, l'UQO a octroyé plus de diplômes que l'UQAR, mais moins que l'UQAC (soit le même scénario que l'année précédente). Au baccalauréat, l'UQO se situe cette fois devant l'UQAR et l'UQAC, alors qu'elle se trouvait derrière l'UQAC en 2016. À la maîtrise et au doctorat, l'UQO se retrouve devant l'UQAR, mais derrière l'UQAC, à l'instar de 2016.

Le tableau 8 de la page suivante présente les données institutionnelles sur une plus longue période. Nous constatons qu'en dépit de certaines fluctuations, le nombre de diplômes décernés par l'UQO a connu une croissance significative depuis 2014. Les programmes où cette croissance s'est le plus fait sentir au fil des années sont les programmes de baccalauréat et de doctorat.

(Tableau 7)

**Nombre de diplômes octroyés durant l'année civile 2017 par les constituantes du réseau de l'Université du Québec et par genre de programmes**

Niveau d'études	Genre de programmes	Établissement										
		UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQO	UQAT	INRS	ENAP	ETS	TELUQ	
Premier cycle	Baccalauréat	5 280	1 915	1 264	935	1 266	559	0	0	1 013	227	
	Majeure	130	0	0	3	0	0	0	0	0	11	
	Certificat (1er cycle)	4 647	856	385	422	495	493	0	0	123	921	
Deuxième cycle	Mineure	66	0	0	5	0	0	0	0	0	0	
	Maîtrise	1 515	345	690	134	180	46	62	282	377	19	
	Diplôme de 2e cycle	505	166	102	98	86	27	0	80	71	74	
Troisième cycle	Doctorat	179	71	26	6	20	16	71	9	66	1	
		12 322	3 353	2 467	1 603	2 047	1 141	133	371	1 650	1 253	

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.

Source: SID – Enseignement, 9 août 2018

(Tableau 8)

**Nombre de diplômes décernés par l'Université du Québec en Outaouais par année civile et par genre de programmes**

Niveau d'études	Genre de programmes	Année									
		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Premier cycle	Baccalauréat	780	784	800	752	801	1 087	987	1 052	1 229	1 266
	Certificat (1er cycle)	349	293	342	307	268	364	404	429	500	495
Deuxième cycle	Maîtrise	161	144	157	180	158	139	163	164	155	180
	Diplôme de 2e cycle	191	160	146	106	86	72	71	102	92	86
Troisième cycle	Doctorat	0	0	0	1	2	3	7	12	17	20
		1 481	1 381	1 445	1 346	1 315	1 665	1 632	1 759	1 993	2 047

Traitement de l'information: Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec.

Source: SID - Enseignement, 9 août 2018

## 8. Les mesures d'encadrement

### 8.1 Services aux étudiants

Au cours de l'année 2017-2018, la Direction des services aux étudiants a pris en compte les besoins de la communauté étudiante de tous ses campus en déployant des activités et des nouveaux services d'encadrement favorisant la réussite des études et l'intégration au marché du travail.

Ainsi, divers ateliers de formation, tels que sur la gestion du temps, la lecture efficace, la conciliation travail-famille-études et la préparation aux examens, ont été offerts aux étudiants. Ces ateliers étaient offerts par des orthopédagogues spécialisées et les participants bénéficiaient de suivis individuels par la suite. De même, les étudiants en situation de handicap de l'UQO bénéficient également du support de ces professionnelles qui établissent un plan d'intervention favorisant leur réussite par des mesures d'accommodement en classe et en examen.

Au campus de Saint-Jérôme, les nouveaux étudiants bénéficient d'un programme de jumelage, leur permettant d'être encadrés par un pair aidant. L'expérience s'étendra aux autres campus dans la prochaine année.

Par ailleurs, afin de garantir un soutien adéquat lorsque les étudiants traversent des difficultés d'ordre personnel ou psychologique, un programme d'aide et de références externes est mis à leur disposition. Ils peuvent donc obtenir rapidement, près de leur résidence, un rendez-vous avec divers types d'intervenants psychosociaux. Les étudiants ont accès aux services d'une conseillère en orientation attachée aux services aux étudiants. Cette année, les étudiants de Saint-Jérôme ont été pris en charge, à distance, par la conseillère d'orientation de Gatineau.

Cette année, des événements de réseautage, des conférences sur les possibilités de carrière, des visites d'entreprises, des ateliers sur l'employabilité et des entrevues d'emploi ont été à l'agenda. De façon plus particulière, le campus de Saint-Jérôme a innové en créant un *Bureau de Gestion de carrière* en collaboration avec des partenaires socioéconomiques du milieu, afin de favoriser le recrutement des étudiants et des diplômés. Quant au campus de Gatineau, le secteur de l'employabilité fut restructuré, entre autres par la création de l'événement *Destination : emplois, carrières, stages*, qui se veut une activité de recrutement. De plus, plusieurs activités sont organisées en lien avec la communauté pour favoriser le réseautage d'emploi dans divers programmes.

Encore cette année, les étudiants du campus de Saint-Jérôme se sont familiarisés avec les étapes de présentation d'un dossier d'aide financière aux études par un atelier interactif animé par l'agente de soutien à l'aide financière. Ils ont également été informés des différentes bourses d'études disponibles par un atelier présenté par le professionnel de Gatineau. Il est à noter que le personnel de Gatineau a soutenu rigoureusement la présentation de deux dossiers dans le cadre du concours Force Avenir qui ont été retenus pour le Gala Force AVENIR de septembre 2018. Ainsi, Jonathan Carrière l'Écuyer et Jesse Schnobb auront l'honneur de représenter l'UQO dans la catégorie Personnalité 1<sup>er</sup> cycle et dans la catégorie Personnalité 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

L'UQO offre aussi des services d'aide en français par le biais de ses Centres d'aide en français écrit (CAFÉ) qui accueillent des personnes qui désirent approfondir leurs compétences ou se préparer au test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE). Le CAFÉ offre des activités de mise à niveau en grammaire française sous forme d'ateliers, de monitorat individuel ou de groupe, et de consultations libres. Au campus de Saint-Jérôme, les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à des ateliers afin d'acquérir le vocabulaire professionnel relié à leur domaine d'études, s'initier à la nouvelle orthographe et mesurer leurs connaissances en français par des ateliers de dictée « zéro faute ».

Enfin, les étudiants organisateurs d'activités bénéficient d'une formation et d'un encadrement continu au niveau de la budgétisation et des suivis financiers de leurs projets para académiques.

## **8.2 Bureau des étudiants et des échanges internationaux**

Le Bureau des étudiants et des échanges internationaux (BÉÉI) offre des services d'accueil, de soutien, de formation et d'encadrement pour les étudiants internationaux, ainsi que des services de préparation des étudiants sortants à des séjours de mobilité internationale (études, stage, recherche).

L'Université a accueilli 317 étudiants internationaux, en 2017-2018, enregistrant par le fait même une hausse de 15 % de cette clientèle par rapport à l'année précédente.

Sur le plan de l'accueil des étudiants entrants, le BÉÉI offre des activités structurées visant à faciliter leur intégration à la communauté universitaire. Dans un premier temps, le BÉÉI propose des webinaires aux nouveaux étudiants avant leur arrivée en sol québécois, pour les cohortes d'automne et d'hiver, afin de leur fournir des informations sur les formalités administratives liées à l'immigration et sur les détails entourant leur séjour d'études tels les assurances, le logement, les coûts du séjour, les réalités du climat au Québec. Ce webinaire a attiré, en 2017-2018, près d'une centaine de participants.

Par la suite, une journée d'accueil pour les étudiants internationaux est prévue afin de favoriser le pairage avec des étudiants canadiens et les échanges entre nouveaux étudiants.

Le BÉÉI offre également trois ateliers qui portent sur des thématiques liées au contexte culturel du séjour au Québec : l'intégration et la socialisation, la vie au Québec, les différences culturelles.

En ce qui a trait aux étudiants sortants, des ateliers de préparation des étudiants à leur séjour à l'étranger sont également offerts et portent, entre autres, sur la double citoyenneté, les urgences à grande échelle (enjeux de sécurité nationale ou internationale, catastrophes naturelles, contexte politique dans le milieu d'accueil) et le choc culturel.

Le BÉÉI évalue également les capacités d'accueil et d'intégration des étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire un séjour à l'étranger, en collaboration avec le SESH, afin de pouvoir s'assurer que les étudiants aient droit aux mêmes types d'accommodements que ceux qui leur sont consentis à l'UQO.

## **9. Le développement de la recherche**

En 2017-18, le financement total de la recherche et de la création à l'UQO a augmenté, passant de 6,53M \$ en 2016-17 à 6,75M \$ en 2017-18. Les plus importantes subventions et contrats obtenus en 2017-18 sont les suivants :

- Le professeur Christian Messier a obtenu une chaire de recherche de Canada tiers 1 : la Chaire de recherche du Canada sur la résilience des forêts face aux changements globaux. Il a aussi reçu 97 370 \$ destinées aux infrastructures de la chaire.
- Une entente de service de recherche avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) du Québec a aussi été conclue. Ce contrat de service servira à soutenir des projets de recherche sur deux années jusqu'à concurrence d'1M \$. Ce soutien financier permettra notamment de mettre l'expertise des chercheurs de l'ISFORT à la disposition des municipalités de l'Outaouais et des Laurentides, ainsi qu'au MFFP.
- Le projet Réseau CAPNAT: infrastructure de recherche et de suivi des services écosystémiques de l'Institut des sciences de la forêt tempérée a été subventionné pour 72 970 \$ dans le concours Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du gouvernement du Québec. Ce projet prévoit le déploiement d'un réseau de placettes à l'échelle de l'Outaouais afin d'effectuer le suivi des services écosystémiques rendus par des îlots de végétation et des bandes riveraines dans les milieux urbain, périurbain, agroforestier et forestier.

- La professeure Denyse Côté, du département de travail social, a obtenu un important contrat de 550 000 \$ du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) pour le projet « Les droits des femmes et lutte contre la violence à l'égard des femmes en Haïti ». La subvention de recherche couvre une période de trois ans et permettra à madame Côté de poursuivre son travail de collaboration avec les organisations féministes qui interviennent auprès des femmes victimes de violences et qui travaillent à leur prise en compte dans les politiques publiques, les services de santé et le système judiciaire haïtiens.
- L'UQO et l'Institut du Savoir Monfort ont lancé la chaire conjointe ADDOCEO sur le développement des ressources humaines en santé. Le titulaire de la chaire est le professeur en relations industrielles Martin Lauzier.
- L'UQO a reçu plusieurs subventions en sciences naturelles, en génie et en sciences administratives dans le cadre des programmes de MITACS.
- L'UQO a également reçu plusieurs subventions dans le secteur des sciences naturelles dans le cadre du programme RDC du CRSNG.
- Deux professeures de l'UQO, Michèle Laliberté, du Département d'études langagières, et Nadia Baaziz, du Département d'informatique et d'ingénierie, participent au projet de développement d'un logiciel de surtitrage pour les arts de la scène. Ce projet en partenariat avec le théâtre La Catapulte a reçu une subvention de 260 000 \$ du Conseil des arts du Canada.
- La professeure Kheira Belhadj-Ziane, du Département de travail social a été nommée titulaire de la chaire de recherche Comue sur le Canada aux Universités de Poitiers et de Limoges, en France.

En termes d'accueil de stagiaires postdoctoraux, l'UQO se maintient, accueillant annuellement environ 25 stagiaires postdoctoraux, dont 40 % proviennent de l'étranger.

Au niveau de l'impact de la recherche, deux professeures du département de psychoéducation et de psychologie de l'UQO ont collaboré au Rapport québécois sur la violence et la santé publié par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Concernant les prix et distinctions, le professeur Michel Dugas, du département de psychoéducation et de psychologie, a reçu le prix Adrien Pinard qui souligne l'ensemble de sa carrière et sa contribution remarquable à la psychologie. La professeure Francine de Montigny du département des sciences infirmières a reçu le prix Reconnaissance 2018 du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) pour sa carrière exceptionnelle, ainsi que l'Ordre national du Québec, la plus haute distinction décernée par l'État québécois.

L'UQO participe aussi à la diffusion de la recherche, notamment par la publication sur son site Web d'articles portant sur les innovations des professeurs en recherche. Les nouvelles touchant les réalisations en matière de recherche des professeurs sont également partagées sur les médias sociaux utilisés par l'UQO ainsi que dans les médias traditionnels.

## **10. Contribution aux enjeux régionaux et partenariats**

Grâce à son offre de formation continue, en session et sur mesure, l'UQO a permis à plusieurs gens de l'Outaouais et des Laurentides d'acquérir de nouvelles compétences dans divers domaines d'expertise, répondant ainsi de façon ciblée à certains besoins régionaux. S'adressant à une clientèle professionnelle œuvrant au sein d'entreprises ou d'organismes publics, parapublics ou communautaires, l'UQO, de par son offre de formation continue, contribue au développement et au perfectionnement de la main-d'œuvre régionale.

Au niveau des partenariats, notons la Ville de Gatineau, qui a fait appel à une équipe de professeurs et de professionnels pour concevoir un plan de monitoring de la mise en œuvre de son schéma d'aménagement et de développement révisé. Le rapport final de ce plan devrait être déposé en novembre 2018.

À l'automne 2017, le projet d'Observatoire de l'Outaouais (l'ODO) prenait forme avec la signature d'une entente financière quinquennale avec la Ville de Gatineau et un financement accordé par le Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) pour la mise sur pied de l'observatoire. Plusieurs autres partenaires régionaux ont appuyé financièrement le nouvel observatoire qui a été officiellement lancé en mars 2018. L'ODO a pour mission le partage d'information, la recherche, la mobilisation des savoirs et des pratiques sur le développement de la région afin de répondre aux besoins d'information des décideurs, des intervenants et des citoyens.

Sur le plan international, l'UQO a forgé, durant l'année 2017-2018, quatre nouveaux partenariats dans quatre pays différents. Ceci a permis à l'UQO d'internationaliser la recherche menée par des professeurs dans les domaines de la psychologie, de la psychoéducation et du travail social. L'UQO a aussi conclu un sixième accord de contribution avec le Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement (MAÉCD) afin d'accueillir un étudiant brésilien, boursier du *Programme des futurs leaders dans les Amériques*.

Dans le cadre du programme de *Bourses canadiennes du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II - Chercheurs de niveau supérieur* (BRE-CNS), l'UQO a décroché une subvention de 323 887 \$ pour le projet de « Partenariat pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile en Afrique de l'Ouest à l'aide de la santé numérique ». Développé par des professeurs en sciences infirmières de l'UQO, le projet permettra d'offrir une dizaine de bourses à des étudiants et chercheurs de l'Afrique de l'Ouest pour réaliser des stages de recherche au Canada et pour ensuite transmettre leurs connaissances et compétences aux partenaires africains de l'UQO. Pour l'UQO, c'est l'occasion de consolider deux partenariats structurants avec des universités partenaires du Burkina Faso pour les années à venir. Le Programme BRE-CNS est administré par un partenariat entre la Fondation Rideau Hall, les Fondations communautaires du Canada (FCC), Universités Canada et les universités canadiennes. Il est rendu possible grâce au soutien financier du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

En ce qui concerne l'internationalisation de l'enseignement, les partenariats que l'UQO entretient avec des universités de la Belgique, la Suisse et du Panama ont permis à des étudiants de réaliser des stages pratiques crédités à l'international en sciences infirmières, en travail social et en enseignement. En République Dominicaine, plus de 25 étudiants dominicains se sont vus décerner le diplôme de la maîtrise en gestion de projet de l'UQO dans le cadre d'un partenariat de délocalisation. Les dix établissements du réseau de l'Université du Québec, dont l'UQO, ont signé avec COLFUTURO et ICETEX (organismes de financement de la recherche en Colombie) des protocoles d'entente de mobilité étudiante d'une durée de trois ans. Celles-ci permettront d'offrir des bourses d'exemption des frais majorés pour les étudiants internationaux à des étudiants colombiens pour la réalisation d'un doctorat. Enfin, plusieurs étudiants français ont pu obtenir une double diplomation dans le cadre de programmes de deuxième cycle en gestion de projet et en sciences et technologies de l'information grâce à des partenariats avec des écoles d'ingénieurs en France.

Dans le domaine de la coopération internationale, deux financements du Ministère des relations internationales et de la francophonie (MRIF) et la participation de professeurs de l'UQO ont permis de contribuer à l'autonomisation économique des entrepreneures de l'industrie du textile au Sénégal et de mettre en œuvre un certificat universitaire sur le genre en Haïti. La coopération scientifique « Nord-Sud » s'est aussi intensifiée dans le cadre d'un projet de recherche visant l'amélioration de la formation supérieure en psychoéducation en Haïti réalisé par une professeure du département de psychoéducation en collaboration avec deux autres universités (Haïti et Guyane). Ce projet a été financé par le *Programme de soutien aux Projets interuniversitaires de solidarité dans les Amériques (PRISA)* de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

Désireux de renforcer l'internationalisation de l'Université par le développement et la consolidation de partenariats interuniversitaires au niveau international, l'UQO a soutenu un projet de transfert de connaissances sur l'autisme et les troubles de comportement en Haïti. Ce projet, proposé par une professeure du département de psychoéducation, a été financé grâce au *Fonds de développement des projets internationaux* de l'UQO et permet de développer un partenariat structurant avec l'université partenaire pour les années à venir.

## 11. Les perspectives de développement

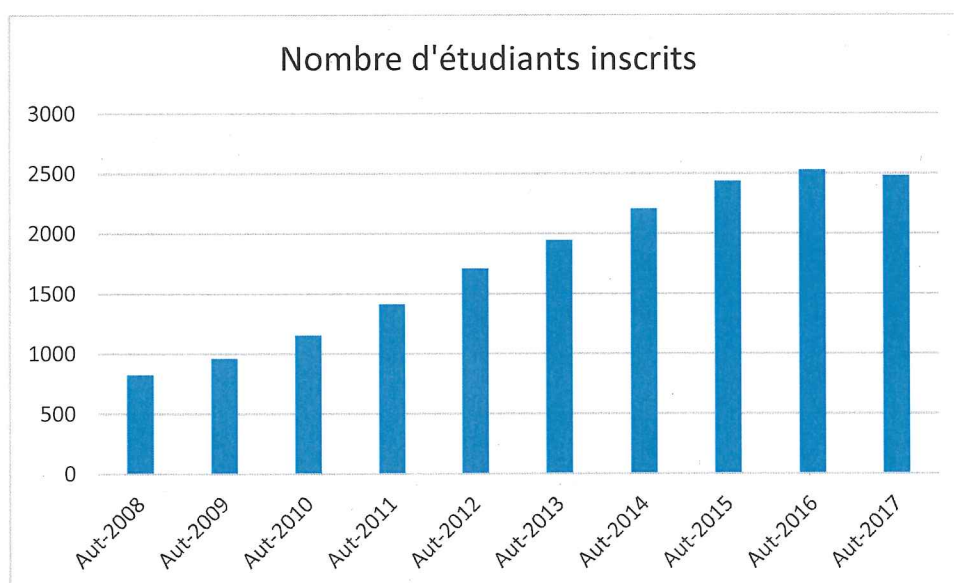
### 11.1 L'UQO dans les Laurentides

Pour une première fois depuis au moins 10 ans, l'UQO a vu son nombre d'étudiants diminuer au campus de Saint-Jérôme, comme en fait foi le tableau 9. Le nombre d'étudiants est passé de 2 528 à l'automne 2016, à 2 480 à l'automne 2017, une baisse de presque 2 %. En ce qui a trait à l'effectif étudiant en équivalence à temps plein (EÉÉTP) (tableau 10), on constate qu'en 2017-2018, leur nombre est inférieur à ce qu'il était en 2015-2016, soit deux ans plus tôt.

Le fait que l'UQO fonctionne à pleine capacité dans ses locaux à Saint-Jérôme ainsi que l'apparition de campus d'autres universités à proximité sont des hypothèses envisagées pour, en partie, expliquer cette baisse. Des solutions permanentes en termes d'espaces supplémentaires adéquats, de même que l'augmentation du nombre de programmes et une offre harmonisée aux besoins de la région devraient permettre au campus de Saint-Jérôme de reprendre sa croissance dans les Laurentides.

(Tableau 9)

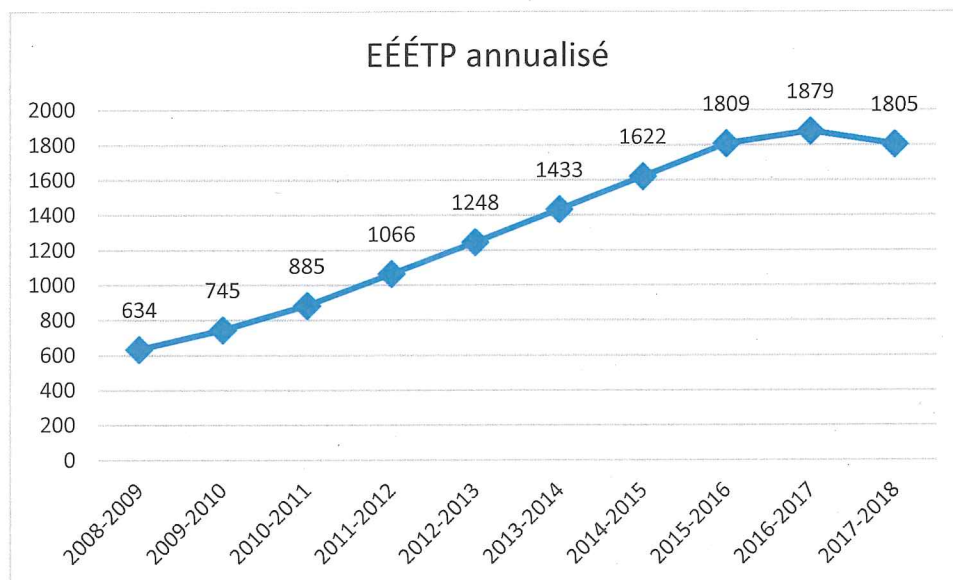
### Évolution des inscriptions aux trimestres d'automne au Campus de l'UQO à Saint-Jérôme (10 dernières années)



Source : Système de gestion académique GESTA, 14 septembre 2018

(Tableau 10)

**Évolution de l'effectif étudiant en équivalence à temps plein (ÉÉÉTP)  
au Campus de l'UQO à Saint-Jérôme**



Source : Système de gestion académique GESTA, 14 septembre 2018

### 11.2 Le développement de programmes universitaires

Au cours de l'année 2017-2018, l'UQO a offert une dizaine de nouveaux programmes à la population :

- Un certificat et une mineure en histoire de l'art;
- Un profil « stage international » dans son baccalauréat en travail social;
- Un programme court de 2e cycle en pratique infirmière avancée auprès de familles en période périnatale;
- Un cheminement coopératif, dans son diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en comptabilité professionnelle;
- Deux nouveaux programmes de maîtrise et deux nouveaux DESS destinés à former des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) :
  - Une maîtrise et un DESS en visant à former des IPS en santé mentale ;
  - Une maîtrise et un DESS en visant à former des IPS en soins pédiatriques;
- Une nouvelle concentration en comptabilité, dans sa maîtrise en administration des affaires (MBA) avec essai;
- Un doctorat sur mesure à l'École multidisciplinaire de l'image.

En outre, durant la même période, le conseil d'administration a approuvé l'ouverture des admissions dans quatre nouveaux programmes, qui accueilleront leurs premiers étudiants en 2018-2019, si les approbations ministérielles sont obtenues :

- Une nouvelle majeure en informatique;
- Une nouvelle majeure en économique;
- Un baccalauréat en sciences sociales, concentration en économique;
- Un baccalauréat en écologie et environnement.

### 11.3 Rétrospective globale et perspectives d'avenir

L'année 2017-2018 a été marquée par l'avancement de grands projets de développement pour l'UQO. Il s'agissait, entre autres, de la deuxième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2016-2020. Adopté en octobre 2016, ce plan stratégique est novateur avec ses 24 projets issus des membres de la communauté universitaire visant à nous permettre de réaliser notre vision « *Être plus près. Aller plus loin.* ». La majorité des projets progressent bien, mais voici quelques projets qui ont attiré l'attention en 2017-2018 :

- Projet sur les violences à caractère sexuel :  
Bien avant l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*, l'UQO avait inclus dans son plan stratégique un projet portant spécifiquement sur les violences sexuelles. En 2017-2018, les travaux ont été marqués par l'arrivée de la Loi et de la politique institutionnelle qui y est prévue. Le *Comité consultatif pour une université sans violence sexuelle*, créé dans le cadre du projet du plan stratégique, s'est principalement penché sur les questions de mises en œuvre découlant des éléments devant être couverts par la politique. En parallèle, diverses activités de sensibilisation et d'éducation se sont déroulées au cours de l'année, dont un atelier offert à l'ensemble du personnel cadre. Une pré-consultation visant à initier les travaux d'élaboration de la politique s'est aussi tenue à l'hiver 2018.

L'année à venir sera marquée par l'adoption de la politique et la planification de sa mise en œuvre, prévue en septembre 2019.

- Projet sur la formation à distance  
L'UQO, comme beaucoup d'universités, a compris l'importance et les avantages d'introduire les technologies de l'information dans l'enseignement pour améliorer la pédagogie, répondre aux besoins des étudiants et améliorer l'expérience étudiante. Ainsi, dans le cadre du projet du plan stratégique portant sur la formation à distance, un comité a été formé pour réfléchir au modèle à adopter et pour proposer un projet d'implantation à l'UQO. Un accompagnement pour les professeurs visant à les aider à intégrer ce modèle dans leur enseignement devra être disponible, de même que pour les unités académiques qui voudront revoir ou développer des programmes ayant une composante de formation à distance.
- Projet sur l'internationalisation de l'UQO  
Comme on peut le constater au tableau 3 de la page 6, mis à part l'ENAP et la TELUQ, l'UQO est la constituante qui accueille le moins d'étudiants internationaux. L'UQO désire faire de l'internationalisation un levier de son développement aussi bien en enseignement, en recherche qu'en services à la collectivité. Pour ce faire, l'UQO désire améliorer le recrutement et l'intégration des étudiants internationaux par du recrutement actif, la mise en place et la consolidation de partenariats internationaux et par le développement d'une structure d'accueil et d'intégration pour les étudiants non-francophones. L'UQO continuera également à miser sur la mobilité étudiante afin que les étudiants qui le désirent puissent vivre une expérience à l'international dans le cadre de leur cheminement universitaire, notamment aux cycles supérieurs. Évidemment, l'UQO s'engage aussi à promouvoir et à soutenir l'internationalisation de ses activités de recherche et de services à la collectivité.

Ainsi, le projet du plan stratégique vise à doter l'UQO d'outils, de ressources, de processus et de mécanismes d'internationalisation afin de mieux accomplir sa mission.

- L'enrichissement de l'expérience étudiante  
Bien que plusieurs projets du plan stratégique visent à enrichir l'expérience étudiante, un des projets vise spécifiquement l'optimisation de la qualité du service offert aux étudiants dans tous les secteurs de l'université, et ce, tout au long de leur parcours, de l'admission à la diplomation. Le comité de travail de ce projet a élaboré un plan d'action visant à instaurer diverses initiatives qui permettront à l'UQO de se démarquer sur le plan du service à la clientèle. Plusieurs outils et activités de

formation sont en préparation pour appuyer les membres du personnel dans leur rôle d'ambassadeurs de l'UQO auprès des étudiants.

Autre point marquant de l'année, l'UQO a officiellement lancé les activités de l'Observatoire du développement de l'Outaouais, un important outil qui permettra de maximiser le potentiel de développement de l'Outaouais, et ce, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, en partenariat avec les acteurs clés de la région.

Dans le cadre de la présentation du budget 2018-2019, le ministre des Finances a spécifiquement annoncé l'investissement nécessaire pour rapatrier sur un seul campus les installations de l'UQO à Gatineau, un projet structurant et prioritaire pour l'UQO qui permettra d'intensifier l'impact de la présence de l'UQO à Gatineau en plus de créer un impact significatif sur l'amélioration de la vie étudiante et sur la création d'une identité forte pour notre université. De plus, il permettra à l'UQO de devenir un leader de l'innovation inclusive en concentrant les espaces de recherche interdisciplinaire et intersectorielle et en mobilisant le dynamisme de nos professeurs-chercheurs les plus performants.

Par ailleurs, les nouveaux programmes en santé et en sciences que nous développerons au cours des prochaines années permettront aux jeunes de l'Outaouais qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires dans ces domaines de le faire ici même à l'UQO sans avoir à s'exiler. Ces programmes permettront aussi de répondre aux besoins criants de la région pour des professionnels dans le domaine de la santé. À cet effet, un plan d'affaires a été soumis et très bien reçu par le MEES. Des projets de programmes sont déjà en développement à divers niveaux d'avancement, dont le programme en kinésiologie qui avance très bien ainsi que le projet de programme en droit. Avec une offre de programmes élargie, l'UQO pourra attirer davantage d'étudiants et d'étudiantes à tous les cycles et devenir un véritable phare de l'enseignement supérieur en Outaouais et dans les Laurentides.

D'ailleurs, du côté des Laurentides, nous travaillons également à un projet d'agrandissement pour pallier le manque d'espace au campus de Saint-Jérôme, ainsi qu'à l'ajout de nouveaux programmes visant à mieux répondre aux besoins de formation de la population de la région. L'UQO travaille d'ailleurs en étroite collaboration avec la Ville de Saint-Jérôme pour mettre de l'avant des projets visant le développement du campus de Saint-Jérôme et de la ville.

Toujours à Saint-Jérôme, l'ouverture prochaine de l'espace étudiant *L'antithèse* marquera une grande étape pour la vie étudiante du campus. Cet espace de détente et de rencontre contribuera au dynamisme de la vie étudiante et renforcera le sentiment d'appartenance des étudiants envers leur université. Cette initiative découle d'un des projets du plan stratégique 2016-2020, soit *Offrir un lieu stimulant et une expérience unique et enrichissante de vie étudiante*.

Enfin, pour la première fois de son histoire, l'UQO accueillera le congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) en mai 2019. Il s'agit de l'un des plus importants rassemblements du monde académique de la francophonie auquel participent annuellement quelque 5 000 scientifiques de tous les secteurs de la connaissance. C'est une occasion exceptionnelle pour l'UQO de rayonner dans la francophonie internationale.

## **12. Autres redditions de comptes**

À la demande du MEES, l'UQO présente dans cette section la reddition de comptes aux règles budgétaires 2017-2018 suivantes :

- Règle budgétaire 2.5 : Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur;
- Règle budgétaire 2.1.18 : Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur;
- Règle budgétaire 2.1.20 : Pôles régionaux.

## **12.1 Règle budgétaire 2.5 : Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur**

En termes de reddition de compte, la règle budgétaire 2.5 prévoit que chaque établissement présente des renseignements sur la mise en œuvre de son plan d'action en fournissant des détails, notamment, quant à l'utilisation des sommes accordées dans le but de favoriser l'attraction et la rétention des étudiants internationaux au Québec. La part accordée à l'UQO en 2017-2018 s'élevait à 770 900 \$.

Le plan d'action de l'UQO se déployait en quatre volets. Le tableau 11 ci-dessous présente les sommes réelles, de même que la ventilation du financement obtenu, pour chacun de ces volets :

(Tableau 11)

**Utilisation des sommes allouées dans le cadre du Plan pour la réussite en enseignement supérieur ainsi que pour le recrutement et la rétention des étudiants étrangers dans les réseaux d'enseignement supérieur**

Volets	Objectifs poursuivis	Coûts réels	Utilisation réelle du financement octroyé
Volet 1	Maintien des collections des bibliothèques Développement de mesures d'aide destinées aux étudiants universitaires qui en sont à leur première session	799 886,66 \$	450 000,00 \$
Volet 2	Favoriser la transition <i>collège-université</i> Favoriser la concertation entre les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires socioéconomiques autour de l'offre de formation région Améliorer le soutien aux étudiants en tenant compte de leurs profils diversifiés	152 787,38 \$	90 000,00 \$
Volet 3	Soutenir les entreprises en région pour l'accueil d'étudiants dans le cadre de stages ou de séjours de familiarisation Établissement de partenariats Développer ou consolider des parcours de formation en phase avec les besoins des organisations, avec les créneaux d'expertise régionaux et avec les grappes industrielles Encourager les étudiants à opter pour des parcours professionnalisant dans ces créneaux	180 267,75 \$	90 900,00 \$
Volet 4	Mieux structurer nos actions dans le but de recruter et de retenir les étudiants internationaux	111 517,16 \$	70 000,00 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>1 337 814,87 \$</b>	<b>770 900,00 \$</b>

Pour le **volet 1**, le maintien des collections des bibliothèques a majoritairement été consacré aux nouveaux besoins liés aux programmes d'enseignement et de recherche actuels, soit les besoins provenant de l'arrivée de nouveaux professeurs à l'UQO ou résultant de modifications de programmes.

Au niveau des mesures d'aide destinées aux étudiants universitaires qui en sont à leur première session, des activités ont été organisées dans le cadre de la rentrée universitaire, dont un 5 à 7 de la rentrée, qui a permis aux nouveaux étudiants de rencontrer leur direction de module ainsi que les autres partenaires universitaires (bureau du registraire, service de la bibliothèque, Fondation de l'UQO, Association générale des étudiants, etc.). De plus, un salon de la rentrée a été organisé en septembre, pour la rentrée d'automne, et en janvier, pour la rentrée d'hiver.

Pour le **volet 2**, plusieurs projets du plan stratégique 2016-2020 de l'UQO visent à favoriser la concertation avec les partenaires socioéconomiques autour de l'offre de formation ainsi qu'à améliorer le soutien aux étudiants en tenant compte de leurs profils diversifiés. Un soutien financier a donc été permis pour les projets suivants :

- Construire l'engagement
- Organisation de conférences et d'activités de rapprochement
- Baccalauréat +
- Bureau de liaison autochtone
- Bureau d'aide à la réussite

Des rencontres de concertation avec la Ville de Saint-Eustache, le Collège Lionel-Groulx et la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Isles ont aussi été organisées pour constituer un continuum de formation à l'entrepreneuriat dans le cadre de l'implantation d'une École des entrepreneurs dans les Basses-Laurentides; un projet en ce sens présenté au gouvernement du Québec n'a finalement pas été retenu. L'UQO a aussi travaillé en 2017-2018 à l'organisation de la journée *Conversation régionale avec le milieu st-jéromien*; cette activité, couronnée de succès, a eu lieu en mai 2018. Enfin, l'UQO a aussi participé au forum *Conversation avec les Laurentides*, organisé par l'association des préfets de la MRC des Laurentides, pour connaître les besoins des différents territoires.

Pour le **volet 3**, afin de consolider les parcours de formation en phase avec les besoins des organisations, avec les créneaux d'expertise régionaux et avec les grappes industrielles, ainsi que pour encourager les étudiants à opter pour des parcours professionnalisant dans ces créneaux, plusieurs activités ont été organisées, notamment des colloques, des conférences et des ateliers, ceci, sans oublier notre participation à la Table d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées des Laurentides. De plus, plusieurs protocoles d'entente ont eu à être élaborés afin d'officialiser des partenariats visant, par exemple, l'accueil en milieu de stage ou la consolidation des parcours de formation.

Au Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie, un comité consultatif a été créé afin d'identifier les besoins de formation des différents secteurs d'activités économiques des Laurentides. Une tournée des représentants des secteurs d'activités a été réalisée afin de préciser les besoins sectoriels. De plus, suite à une recommandation de ce même comité consultatif, l'UQO travaille à la création de microprogrammes de formation créditée en gestion afin de répondre aux besoins des chefs de PME et des gestionnaires de la région des Laurentides.

Pour le **volet 4**, des activités promotionnelles ciblées ont pu être déployées dans le but de recruter des étudiants internationaux et des activités d'accueil destinées spécifiquement aux étudiants internationaux ont pu être réalisées. Des actions visant à mieux structurer nos actions dans le but de recruter et de retenir les étudiants internationaux ont aussi été rendues possible, incluant la poursuite de notre partenariat avec le *Bureau de coopération interuniversitaire*.

## **12.2 Règle budgétaire 2.1.18 : Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur**

En termes de reddition de compte, la règle budgétaire 2.1.18 prévoit que chaque établissement présente des renseignements sur la mise en œuvre de cette mesure en fournissant des détails, notamment, quant à l'utilisation des sommes accordées dans le but de favoriser l'organisation des services de soutien et d'accompagnement des personnes en matière de violences à caractère sexuel, de même que l'accès à ces services. La part accordée à l'UQO en 2017-2018 s'élevait à 78 500 \$.

À l'UQO, cette somme a servi à l'embauche d'une ressource professionnelle pour accompagner les travaux du *Comité consultatif pour une université sans violences sexuelles* et de ses groupes de travail, formés dans le cadre du projet du plan stratégique portant sur les violences sexuelles. Ainsi, l'embauche de cette ressource a permis la coordination des discussions et travaux du Comité et de ses groupes de travail autour des enjeux de l'accompagnement et a permis de dégager une analyse de l'état des lieux (ce qui se fait/existe à l'UQO et ailleurs), d'effectuer des analyses comparatives avec ce qui se fait dans d'autres établissements pour en dégager les meilleures pratiques et en identifier les conditions de succès, de proposer des actions et solutions concrètes relatives à cet enjeu et de proposer des mesures de mises en œuvre.

De façon plus concrète, les membres du groupe de travail portant sur le thème de l'accompagnement et de l'intervention avaient comme objectifs de :

- répertorier les mécanismes d'accompagnement et d'intervention actuels et les bonifier au besoin en se basant sur les meilleures pratiques;
- proposer des mécanismes de suivi confidentiels pour documenter le nombre de victimes d'agression sexuelle au sein de la communauté universitaire;
- identifier les ressources disponibles au sein des organismes de santé et de services sociaux communautaires;
- schématiser les ressources externes et internes disponibles qui identifient les acteurs-clés tout au long du processus (dénonciation ou plainte formelle);
- proposer des mécanismes de soutien aux victimes, et ce, à toutes les étapes du processus;
- identifier l'organisation optimale des services et ressources d'accompagnement;
- proposer une manière de faire connaître les processus de dénonciation et de plainte à la communauté universitaire ainsi que les ressources disponibles;
- proposer un programme de formation aux accompagnateurs et aux intervenants de l'UQO.

Ces travaux devaient aussi tenir compte des diverses réalités vécues au sein des campus et pavillons de l'UQO (Gatineau, Ripon et Saint-Jérôme), ainsi que des réalités vécues par l'ensemble de la communauté universitaire dans sa diversité (cycles d'études, catégories d'emploi, diversité de genre, orientation sexuelle, diversité culturelle et ethnique, besoins spéciaux en raison d'un handicap ou d'un problème de santé, etc.).

## **12.3 Règle budgétaire 2.1.20 : Pôles régionaux**

Dans le cadre de la règle budgétaire 2.1.20, l'UQO, le Cégep de l'Outaouais et le Cégep Héritage ont reçu conjointement un financement de 500 000 \$ pour la création du Pôle en enseignement supérieur de l'Outaouais. Ce Pôle vise à identifier des avenues permettant de recruter davantage d'étudiants et de travailler sur la rétention des étudiants de l'Outaouais. Pour l'UQO, l'objectif est de travailler sur la qualité de l'enseignement en développant de nouvelles avenues qui aideront les enseignants, professeurs et personnes chargées de cours à mieux comprendre les besoins exprimés par les étudiants et à être davantage aguerris aux méthodes pédagogiques, ainsi qu'à assurer que du coaching puisse être offert à ces personnes. L'UQO vise aussi à créer davantage de passerelles avec les établissements collégiaux de manière à assurer un passage fluide entre les paliers de formation.

Comme ce projet a été approuvé tardivement en 2017-2018, les sommes alloués sont entièrement reportés en 2018-2019.

ANNEXE A  
AU RAPPORT *Bilan et perspectives*

SOU MIS DANS LE CADRE DE LA LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU  
UNIVERSITAIRE (L.R.Q. c. E-14.1)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Octobre 2018

**La persévérance et la durée des études à l'Université du  
Québec en Outaouais**

Direction de la recherche institutionnelle  
Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche  
Université du Québec

Juillet 2018

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit				
	N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres	
			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.
Dip. prog init	106	85,5	7,9	7,5	11	52,4	11,3	10,1	196	70,3	8,4	6,9	15	78,9	9,8	7,6				
Dip. AP même G									12	4,3	12,8	9,9								
<b>Sous-total</b>	<b>106</b>	<b>85,5</b>	<b>7,9</b>	<b>7,5</b>	<b>11</b>	<b>52,4</b>	<b>11,3</b>	<b>10,1</b>	<b>208</b>	<b>74,6</b>	<b>8,6</b>	<b>7,1</b>	<b>15</b>	<b>78,9</b>	<b>9,8</b>	<b>7,6</b>				
Dip. AP autre G	1	0,8	17,0	3,0	1	4,8	1,0	1,0	2	0,7	11,5	5,5								
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>0,8</b>	<b>17,0</b>	<b>3,0</b>	<b>1</b>	<b>4,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>2</b>	<b>0,7</b>	<b>11,5</b>	<b>5,5</b>								
Actif prog init	1	0,8	19,0	16,0	1	4,8	14,0	9,0	3	1,1	17,0	8,7								
Actif AP					2	9,5	19,0	15,5	4	1,4	16,8	8,5	1	5,3	19,0	12,0				
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>0,8</b>	<b>19,0</b>	<b>16,0</b>	<b>3</b>	<b>14,3</b>	<b>17,3</b>	<b>13,3</b>	<b>7</b>	<b>2,5</b>	<b>16,9</b>	<b>8,6</b>	<b>1</b>	<b>5,3</b>	<b>19,0</b>	<b>12,0</b>				
Abandon	16	12,9	4,4	3,3	6	28,6	4,7	4,0	62	22,2	3,2	2,6	3	15,8	3,7	3,3				
<b>Sous-total</b>	<b>16</b>	<b>12,9</b>	<b>4,4</b>	<b>3,3</b>	<b>6</b>	<b>28,6</b>	<b>4,7</b>	<b>4,0</b>	<b>62</b>	<b>22,2</b>	<b>3,2</b>	<b>2,6</b>	<b>3</b>	<b>15,8</b>	<b>3,7</b>	<b>3,3</b>				
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>100,0</b>	<b>7,6</b>	<b>7,0</b>	<b>21</b>	<b>100,0</b>	<b>9,8</b>	<b>8,4</b>	<b>279</b>	<b>100,0</b>	<b>7,7</b>	<b>6,1</b>	<b>19</b>	<b>100,0</b>	<b>9,3</b>	<b>7,2</b>				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total			
	N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres	
			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.
Dip. prog init	112	65,1	11,2	9,1	221	66,4	8,1	6,9	44	63,8	8,1	6,1	705	69,3	8,7	7,4
Dip. AP même G	16	9,3	11,8	8,6	25	7,5	10,8	8,6	9	13,0	10,3	7,0	62	6,1	11,4	8,6
<b>Sous-total</b>	<b>128</b>	<b>74,4</b>	<b>11,3</b>	<b>9,0</b>	<b>246</b>	<b>73,9</b>	<b>8,4</b>	<b>7,1</b>	<b>53</b>	<b>76,8</b>	<b>8,5</b>	<b>6,3</b>	<b>767</b>	<b>75,4</b>	<b>8,9</b>	<b>7,5</b>
Dip. AP autre G					13	3,9	5,2	4,3	1	1,4	13,0	7,0	18	1,8	6,7	4,3
<b>Sous-total</b>					<b>13</b>	<b>3,9</b>	<b>5,2</b>	<b>4,3</b>	<b>1</b>	<b>1,4</b>	<b>13,0</b>	<b>7,0</b>	<b>18</b>	<b>1,8</b>	<b>6,7</b>	<b>4,3</b>
Actif prog init	5	2,9	15,8	11,8	4	1,2	17,5	10,0	1	1,4	19,0	16,0	15	1,5	16,8	11,1
Actif AP	3	1,7	17,0	7,0	6	1,8	18,3	7,0	2	2,9	19,0	10,5	18	1,8	17,9	8,9
<b>Sous-total</b>	<b>8</b>	<b>4,7</b>	<b>16,3</b>	<b>10,0</b>	<b>10</b>	<b>3,0</b>	<b>18,0</b>	<b>8,2</b>	<b>3</b>	<b>4,3</b>	<b>19,0</b>	<b>12,3</b>	<b>33</b>	<b>3,2</b>	<b>17,4</b>	<b>9,9</b>
Abandon	36	20,9	2,9	2,3	64	19,2	2,8	2,3	12	17,4	2,8	2,5	199	19,6	3,2	2,6
<b>Sous-total</b>	<b>36</b>	<b>20,9</b>	<b>2,9</b>	<b>2,3</b>	<b>64</b>	<b>19,2</b>	<b>2,8</b>	<b>2,3</b>	<b>12</b>	<b>17,4</b>	<b>2,8</b>	<b>2,5</b>	<b>199</b>	<b>19,6</b>	<b>3,2</b>	<b>2,6</b>

**La diplomation et la durée des études  
 Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années  
 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total			
	N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres	
			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.
Total	172	100,0	9,7	7,7	333	100,0	7,5	6,1	69	100,0	8,0	5,9	1017	100,0	8,0	6,5

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2011 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit				
	N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres	
			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.
Dip. prog init	93	81,6	7,4	7,2	12	40,0	11,1	9,2	191	64,7	8,8	7,2	6	50,0	9,7	7,7				
Dip. AP même G	2	1,8	10,5	7,0	3	10,0	14,0	9,3	42	14,2	11,1	8,6	1	8,3	17,0	9,0				
<b>Sous-total</b>	<b>95</b>	<b>83,3</b>	<b>7,5</b>	<b>7,1</b>	<b>15</b>	<b>50,0</b>	<b>11,7</b>	<b>9,2</b>	<b>233</b>	<b>79,0</b>	<b>9,2</b>	<b>7,4</b>	<b>7</b>	<b>58,3</b>	<b>10,7</b>	<b>7,9</b>				
Dip. AP autre G					1	3,3	8,0	6,0	4	1,4	12,0	5,3								
<b>Sous-total</b>					<b>1</b>	<b>3,3</b>	<b>8,0</b>	<b>6,0</b>	<b>4</b>	<b>1,4</b>	<b>12,0</b>	<b>5,3</b>								
Actif prog init	3	2,6	15,3	8,0	1	3,3	17,0	3,0	2	0,7	17,5	8,0	1	8,3	19,0	8,0				
Actif AP					2	6,7	16,5	8,5	4	1,4	17,5	5,5	1	8,3	17,0	3,0				
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>2,6</b>	<b>15,3</b>	<b>8,0</b>	<b>3</b>	<b>10,0</b>	<b>16,7</b>	<b>6,7</b>	<b>6</b>	<b>2,0</b>	<b>17,5</b>	<b>6,3</b>	<b>2</b>	<b>16,7</b>	<b>18,0</b>	<b>5,5</b>				
Abandon	16	14,0	2,9	2,6	11	36,7	4,2	3,0	52	17,6	2,9	2,4	3	25,0	3,3	2,3				
<b>Sous-total</b>	<b>16</b>	<b>14,0</b>	<b>2,9</b>	<b>2,6</b>	<b>11</b>	<b>36,7</b>	<b>4,2</b>	<b>3,0</b>	<b>52</b>	<b>17,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2,4</b>	<b>3</b>	<b>25,0</b>	<b>3,3</b>	<b>2,3</b>				
<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>100,0</b>	<b>7,0</b>	<b>6,5</b>	<b>30</b>	<b>100,0</b>	<b>9,3</b>	<b>6,6</b>	<b>295</b>	<b>100,0</b>	<b>8,3</b>	<b>6,5</b>	<b>12</b>	<b>100,0</b>	<b>10,1</b>	<b>6,1</b>				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2011 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total			
	N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres		N	%	Trimestres	
			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.			Durée	Prés.
Dip. prog init	134	69,4	11,3	9,4	246	66,3	8,0	6,7	40	60,6	7,9	6,1	722	66,8	8,8	7,4
Dip. AP même G	9	4,7	13,3	10,2	22	5,9	11,9	9,1	4	6,1	10,3	8,5	83	7,7	11,7	8,9
<b>Sous-total</b>	<b>143</b>	<b>74,1</b>	<b>11,5</b>	<b>9,4</b>	<b>268</b>	<b>72,2</b>	<b>8,3</b>	<b>6,9</b>	<b>44</b>	<b>66,7</b>	<b>8,1</b>	<b>6,3</b>	<b>805</b>	<b>74,5</b>	<b>9,1</b>	<b>7,6</b>
Dip. AP autre G					19	5,1	6,4	4,7					24	2,2	7,4	4,9
<b>Sous-total</b>					<b>19</b>	<b>5,1</b>	<b>6,4</b>	<b>4,7</b>					<b>24</b>	<b>2,2</b>	<b>7,4</b>	<b>4,9</b>
Actif prog init	7	3,6	15,0	11,1	10	2,7	17,7	11,1	1	1,5	19,0	9,0	25	2,3	16,7	10,0
Actif AP	2	1,0	19,0	10,5	7	1,9	17,7	8,4	3	4,5	18,3	8,3	19	1,8	17,7	7,7
<b>Sous-total</b>	<b>9</b>	<b>4,7</b>	<b>15,9</b>	<b>11,0</b>	<b>17</b>	<b>4,6</b>	<b>17,7</b>	<b>10,0</b>	<b>4</b>	<b>6,1</b>	<b>18,5</b>	<b>8,5</b>	<b>44</b>	<b>4,1</b>	<b>17,2</b>	<b>9,0</b>
Abandon	41	21,2	3,2	2,6	67	18,1	3,2	2,4	18	27,3	3,4	2,8	208	19,2	3,2	2,5
<b>Sous-total</b>	<b>41</b>	<b>21,2</b>	<b>3,2</b>	<b>2,6</b>	<b>67</b>	<b>18,1</b>	<b>3,2</b>	<b>2,4</b>	<b>18</b>	<b>27,3</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>	<b>208</b>	<b>19,2</b>	<b>3,2</b>	<b>2,5</b>

**La diplomation et la durée des études  
 Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2011 suivie durant 6 années  
 LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation				Sciences de l'administration				Arts				Études plurisectorielles				Total					
	%		Trimestres		%		Trimestres		%		Trimestres		%		Trimestres		%		Trimestres			
	N	Durée	Prés.	N	Durée	Prés.	N	Durée	Prés.	N	Durée	Prés.	N	Durée	Prés.	N	Durée	Prés.	N	Durée	Prés.	
Total	193	100,0	9,9	8,1	371	100,0	7,7	6,1	66	100,0	7,5	5,5	1081	100,0	8,3	6,6						

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres		
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres		
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée
Dip. prog init	5	62,5	11,0	9,4			7	77,8	7,9	7,4	58	65,9	7,4	6,6	
Dip. AP même G	1	12,5	11,0	10,0			1	11,1	11,0	8,0	9	10,2	13,7	11,4	
<b>Sous-total</b>	<b>6</b>	<b>75,0</b>	<b>11,0</b>	<b>9,5</b>			<b>8</b>	<b>88,9</b>	<b>8,3</b>	<b>7,5</b>	<b>67</b>	<b>76,1</b>	<b>8,3</b>	<b>7,3</b>	
Dip. AP autre G															
<b>Sous-total</b>															
Actif prog init	1	12,5	17,0	4,0							3	3,4	17,3	10,7	
Actif AP											2	2,3	16,5	10,0	
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>12,5</b>	<b>17,0</b>	<b>4,0</b>							<b>5</b>	<b>5,7</b>	<b>17,0</b>	<b>10,4</b>	
Abandon	1	12,5	2,0	2,0			1	11,1	11,0	8,0	16	18,2	4,4	4,0	
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>12,5</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>			<b>1</b>	<b>11,1</b>	<b>11,0</b>	<b>8,0</b>	<b>16</b>	<b>18,2</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>	
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>100,0</b>	<b>10,6</b>	<b>7,9</b>			<b>9</b>	<b>100,0</b>	<b>8,6</b>	<b>7,6</b>	<b>88</b>	<b>100,0</b>	<b>8,1</b>	<b>6,8</b>	

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Droit			Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Total			
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	
Dip. prog init				6	60,0	11,3	8,7	56	58,9	7,8	6,5			132	62,9	7,9
Dip. AP même G							5	5,3	10,4	7,4				16	7,6	12,3
<b>Sous-total</b>				<b>6</b>	<b>60,0</b>	<b>11,3</b>	<b>8,7</b>	<b>61</b>	<b>64,2</b>	<b>8,0</b>	<b>6,6</b>			<b>148</b>	<b>70,5</b>	<b>8,4</b>
Dip. AP autre G							1	1,1	16,0	10,0				1	0,5	16,0
<b>Sous-total</b>							<b>1</b>	<b>1,1</b>	<b>16,0</b>	<b>10,0</b>				<b>1</b>	<b>0,5</b>	<b>16,0</b>
Actif prog init				1	10,0	19,0	13,0	2	2,1	17,5	17,0			7	3,3	17,6
Actif AP							6	6,3	15,7	7,3				8	3,8	15,9
<b>Sous-total</b>				<b>1</b>	<b>10,0</b>	<b>19,0</b>	<b>13,0</b>	<b>8</b>	<b>8,4</b>	<b>16,1</b>	<b>9,8</b>			<b>15</b>	<b>7,1</b>	<b>16,7</b>
Abandon				3	30,0	3,3	3,3	25	26,3	3,8	2,8			46	21,9	4,1
<b>Sous-total</b>				<b>3</b>	<b>30,0</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>	<b>25</b>	<b>26,3</b>	<b>3,8</b>	<b>2,8</b>			<b>46</b>	<b>21,9</b>	<b>4,1</b>

**La diplomation et la durée des études  
 Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années  
 LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Droit			Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Total		
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres		
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée
Total	10	100,0	9,7	7,5	95	100,0	7,6	5,9	210	100,0	8,1	6,5			

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2011 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres		
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres		
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée
Dip. prog init	3	30,0	3,0	3,0			1	50,0	12,0	12,0	41	53,2	8,6	7,9	
Dip. AP même G	2	20,0	11,5	9,5							4	5,2	10,8	9,8	
<b>Sous-total</b>	<b>5</b>	<b>50,0</b>	<b>6,4</b>	<b>5,6</b>			<b>1</b>	<b>50,0</b>	<b>12,0</b>	<b>12,0</b>	<b>45</b>	<b>58,4</b>	<b>8,8</b>	<b>8,1</b>	
Dip. AP autre G	1	10,0	7,0	7,0											
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>10,0</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>											
Actif prog init											4	5,2	19,0	15,8	
Actif AP	1	10,0	19,0	13,0							6	7,8	18,0	10,8	
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>10,0</b>	<b>19,0</b>	<b>13,0</b>							<b>10</b>	<b>13,0</b>	<b>18,4</b>	<b>12,8</b>	
Abandon	3	30,0	2,3	2,3			1	50,0	11,0	7,0	22	28,6	4,0	2,7	
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>30,0</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>			<b>1</b>	<b>50,0</b>	<b>11,0</b>	<b>7,0</b>	<b>22</b>	<b>28,6</b>	<b>4,0</b>	<b>2,7</b>	
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100,0</b>	<b>6,5</b>	<b>5,5</b>			<b>2</b>	<b>100,0</b>	<b>11,5</b>	<b>9,5</b>	<b>77</b>	<b>100,0</b>	<b>8,6</b>	<b>7,1</b>	

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2011 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Droit			Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Total			
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	
Dip. prog init				12	40,0	8,1	6,8	34	55,7	6,8	5,5			91	50,6	7,7
Dip. AP même G				3	10,0	11,0	9,3	3	4,9	8,0	7,3			12	6,7	10,3
<b>Sous-total</b>				<b>15</b>	<b>50,0</b>	<b>8,7</b>	<b>7,3</b>	<b>37</b>	<b>60,7</b>	<b>6,9</b>	<b>5,7</b>			<b>103</b>	<b>57,2</b>	<b>8,0</b>
Dip. AP autre G								1	1,6	5,0	4,0			2	1,1	6,0
<b>Sous-total</b>								<b>1</b>	<b>1,6</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>			<b>2</b>	<b>1,1</b>	<b>6,0</b>
Actif prog init				1	3,3	19,0	12,0	3	4,9	19,0	10,0			8	4,4	19,0
Actif AP								4	6,6	16,8	9,3			11	6,1	17,6
<b>Sous-total</b>				<b>1</b>	<b>3,3</b>	<b>19,0</b>	<b>12,0</b>	<b>7</b>	<b>11,5</b>	<b>17,7</b>	<b>9,6</b>			<b>19</b>	<b>10,6</b>	<b>18,2</b>
Abandon				14	46,7	2,2	2,1	16	26,2	3,3	2,9			56	31,1	3,4
<b>Sous-total</b>				<b>14</b>	<b>46,7</b>	<b>2,2</b>	<b>2,1</b>	<b>16</b>	<b>26,2</b>	<b>3,3</b>	<b>2,9</b>			<b>56</b>	<b>31,1</b>	<b>3,4</b>

**La diplomation et la durée des études  
 Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2011 suivie durant 6 années  
 LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Droit			Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Total		
	N	%	Trimestres	N	%	Trimestres	N	%	Trimestres	N	%	Trimestres	N	%	Trimestres
Total	30	100,0	6,0	5,1	61	100,0	7,2	5,4		180	100,0	7,6	6,1		

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 8 années  
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres		
	N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres	
		%	Durée		Prés.	%		Durée	Prés.		%	Durée		Prés.	%
Dip. prog init							1	50,0	22,0	19,0					
Sous-total				1	50,0	22,0	19,0								
Actif prog init															
Sous-total							4	50,0	24,3	18,3					
Abandon							1	50,0	1,0	1,0	4	50,0	5,0	4,8	
Sous-total				1	50,0	1,0	1,0	4	50,0	5,0	4	4,8			
Total				2	100,0	11,5	10,0	8	100,0	14,6	11,5				

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 8 années  
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Droit			Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Total			
	N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		
		%	Durée		Prés.	%		Durée	Prés.		%	Durée		Prés.	%	Durée
Dip. prog init													1	10,0	22,0	19,0
Sous-total													1	10,0	22,0	19,0
Actif prog init													4	40,0	24,3	18,3
Sous-total													4	40,0	24,3	18,3
Abandon													5	50,0	4,2	4,0
Sous-total													5	50,0	4,2	4,0
Total													10	100,0	14,0	11,2

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 8 années  
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			
	N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		
		%	Durée		Prés.	%		Durée	Prés.		%	Durée		Prés.	%	Durée
Dip. prog init							5	71,4	17,0	15,4	9	47,4	16,1	15,7		
Sous-total							5	71,4	17,0	15,4	9	47,4	16,1	15,7		
Dip. AP autre G							1	14,3	4,0	4,0						
Sous-total							1	14,3	4,0	4,0						
Actif prog init											2	10,5	25,0	22,5		
Actif AP											1	5,3	25,0	16,0		
Sous-total											3	15,8	25,0	20,3		
Abandon							1	14,3	12,0	11,0	7	36,8	1,9	1,9		
Sous-total							1	14,3	12,0	11,0	7	36,8	1,9	1,9		
Total							7	100,0	14,4	13,1	19	100,0	12,3	11,3		

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec en Outaouais, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 8 années  
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Droit			Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Total					
	N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres		N	Trimestres				
		%	Durée		Prés.	%		Durée	Prés.		%	Durée		Prés.	%	Durée	Prés.	
Dip. prog init							1	33,3	15,0	15,0					15	51,7	16,3	15,5
Sous-total							1	33,3	15,0	15,0					15	51,7	16,3	15,5
Dip. AP autre G															1	3,4	4,0	4,0
Sous-total															1	3,4	4,0	4,0
Actif prog init															2	6,9	25,0	22,5
Actif AP															1	3,4	25,0	16,0
Sous-total															3	10,3	25,0	20,3
Abandon							2	66,7	3,0	3,0					10	34,5	3,1	3,0
Sous-total							2	66,7	3,0	3,0					10	34,5	3,1	3,0
Total							3	100,0	7,0	7,0					29	100,0	12,2	11,3

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Juillet 2018 1.7.0

Extraits du document *La persévérance et la durée des études*  
à l'Université du Québec : Statistiques réseau

Direction de la recherche institutionnelle  
Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche  
Université du Québec

Juillet 2018

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit								
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres								
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée						
Dip. prog init	520	76,2	8,4	7,4	260	57,0	9,6	7,8	1102	67,1	11,2	10,3	1896	65,3	8,9	7,1	135	49,6	9,5	7,2	74	80,4	9,2	7,9
Dip. AP même G	25	3,7	14,1	11,6	33	7,2	12,8	10,2	77	4,7	12,1	9,9	164	5,6	12,7	9,7	19	7,0	13,8	10,5	2	2,2	12,0	9,5
<b>Sous-total</b>	<b>545</b>	<b>79,9</b>	<b>8,6</b>	<b>7,6</b>	<b>293</b>	<b>64,3</b>	<b>10,0</b>	<b>8,1</b>	<b>1179</b>	<b>71,8</b>	<b>11,3</b>	<b>10,2</b>	<b>2060</b>	<b>70,9</b>	<b>9,2</b>	<b>7,3</b>	<b>154</b>	<b>56,6</b>	<b>10,1</b>	<b>7,6</b>	<b>76</b>	<b>82,6</b>	<b>9,3</b>	<b>7,9</b>
Dip. AP autre G	9	1,3	6,3	3,8	7	1,5	10,6	7,0	12	0,7	10,1	7,3	100	3,4	6,3	4,3	9	3,3	6,1	3,9				
<b>Sous-total</b>	<b>9</b>	<b>1,3</b>	<b>6,3</b>	<b>3,8</b>	<b>7</b>	<b>1,5</b>	<b>10,6</b>	<b>7,0</b>	<b>12</b>	<b>0,7</b>	<b>10,1</b>	<b>7,3</b>	<b>100</b>	<b>3,4</b>	<b>6,3</b>	<b>4,3</b>	<b>9</b>	<b>3,3</b>	<b>6,1</b>	<b>3,9</b>				
Actif prog init	17	2,5	17,3	10,4	18	3,9	16,7	10,3	82	5,0	18,0	13,3	71	2,4	16,9	9,7	8	2,9	16,6	10,1	2	2,2	17,5	8,5
Actif AP	14	2,1	18,0	9,4	11	2,4	17,8	10,6	34	2,1	17,4	10,4	77	2,7	17,6	8,9	16	5,9	17,3	7,9	2	2,2	19,0	9,0
<b>Sous-total</b>	<b>31</b>	<b>4,5</b>	<b>17,6</b>	<b>9,9</b>	<b>29</b>	<b>6,4</b>	<b>17,1</b>	<b>10,4</b>	<b>116</b>	<b>7,1</b>	<b>17,8</b>	<b>12,4</b>	<b>148</b>	<b>5,1</b>	<b>17,3</b>	<b>9,3</b>	<b>24</b>	<b>8,8</b>	<b>17,1</b>	<b>8,6</b>	<b>4</b>	<b>4,3</b>	<b>18,3</b>	<b>8,8</b>
Abandon	97	14,2	3,6	2,9	127	27,9	4,2	3,4	336	20,5	3,6	3,0	597	20,6	3,8	3,0	85	31,3	3,5	2,7	12	13,0	4,6	3,9
<b>Sous-total</b>	<b>97</b>	<b>14,2</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>127</b>	<b>27,9</b>	<b>4,2</b>	<b>3,4</b>	<b>336</b>	<b>20,5</b>	<b>3,6</b>	<b>3,0</b>	<b>597</b>	<b>20,6</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>	<b>85</b>	<b>31,3</b>	<b>3,5</b>	<b>2,7</b>	<b>12</b>	<b>13,0</b>	<b>4,6</b>	<b>3,9</b>
<b>Total</b>	<b>682</b>	<b>100,0</b>	<b>8,3</b>	<b>7,0</b>	<b>456</b>	<b>100,0</b>	<b>8,8</b>	<b>6,9</b>	<b>1643</b>	<b>100,0</b>	<b>10,2</b>	<b>8,9</b>	<b>2905</b>	<b>100,0</b>	<b>8,4</b>	<b>6,4</b>	<b>272</b>	<b>100,0</b>	<b>8,5</b>	<b>6,1</b>	<b>92</b>	<b>100,0</b>	<b>9,0</b>	<b>7,4</b>

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total							
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres							
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée					
Dip. prog init	1332	63,9	11,4	8,9	1392	65,7	8,6	7,3	503	62,4	9,2	7,3	1	100,0	1,0	1,0	7215	65,2	9,7	8,0
Dip. AP même G	170	8,2	12,2	9,2	173	8,2	10,6	8,5	40	5,0	11,9	8,7					703	6,4	12,0	9,4
<b>Sous-total</b>	<b>1502</b>	<b>72,1</b>	<b>11,5</b>	<b>9,0</b>	<b>1565</b>	<b>73,9</b>	<b>8,8</b>	<b>7,4</b>	<b>543</b>	<b>67,4</b>	<b>9,4</b>	<b>7,4</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>7918</b>	<b>71,6</b>	<b>9,9</b>	<b>8,1</b>
Dip. AP autre G	21	1,0	7,9	5,2	83	3,9	6,5	4,8	26	3,2	5,5	4,0					267	2,4	6,7	4,7
<b>Sous-total</b>	<b>21</b>	<b>1,0</b>	<b>7,9</b>	<b>5,2</b>	<b>83</b>	<b>3,9</b>	<b>6,5</b>	<b>4,8</b>	<b>26</b>	<b>3,2</b>	<b>5,5</b>	<b>4,0</b>					<b>267</b>	<b>2,4</b>	<b>6,7</b>	<b>4,7</b>
Actif prog init	86	4,1	16,6	10,4	75	3,5	16,5	10,7	22	2,7	16,0	8,7					381	3,4	16,9	10,8
Actif AP	68	3,3	17,9	9,5	39	1,8	17,8	9,1	24	3,0	17,8	9,7					285	2,6	17,7	9,4
<b>Sous-total</b>	<b>154</b>	<b>7,4</b>	<b>17,1</b>	<b>10,0</b>	<b>114</b>	<b>5,4</b>	<b>16,9</b>	<b>10,1</b>	<b>46</b>	<b>5,7</b>	<b>16,9</b>	<b>9,2</b>					<b>666</b>	<b>6,0</b>	<b>17,3</b>	<b>10,2</b>
Abandon	406	19,5	3,8	3,0	357	16,8	3,8	3,0	191	23,7	4,2	3,3					2208	20,0	3,8	3,0
<b>Sous-total</b>	<b>406</b>	<b>19,5</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>	<b>357</b>	<b>16,8</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>	<b>191</b>	<b>23,7</b>	<b>4,2</b>	<b>3,3</b>					<b>2208</b>	<b>20,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>
<b>Total</b>	<b>2083</b>	<b>100,0</b>	<b>10,4</b>	<b>7,9</b>	<b>2119</b>	<b>100,0</b>	<b>8,3</b>	<b>6,7</b>	<b>806</b>	<b>100,0</b>	<b>8,5</b>	<b>6,4</b>	<b>1</b>	<b>100,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>11059</b>	<b>100,0</b>	<b>9,0</b>	<b>7,2</b>

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2018. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, ÉTS, TÉLUQ

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec, cohorte de l'automne 2011 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit								
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres								
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée						
Dip. prog init	533	78,4	8,3	7,4	285	53,0	9,5	7,8	1368	69,0	11,4	10,4	1838	63,6	8,8	7,0	12,9	43,3	9,6	7,6	121	84,6	9,2	7,8
Dip. AP même G	25	3,7	12,1	10,2	47	8,7	13,9	11,2	104	5,7	12,5	10,2	231	8,0	12,5	9,3	25	8,4	12,0	8,6	2	1,4	11,0	9,0
<b>Sous-total</b>	<b>558</b>	<b>82,1</b>	<b>8,5</b>	<b>7,6</b>	<b>332</b>	<b>61,7</b>	<b>10,1</b>	<b>8,3</b>	<b>1372</b>	<b>74,6</b>	<b>11,5</b>	<b>10,4</b>	<b>2069</b>	<b>71,6</b>	<b>9,3</b>	<b>7,3</b>	<b>154</b>	<b>51,7</b>	<b>10,0</b>	<b>7,8</b>	<b>123</b>	<b>86,0</b>	<b>9,3</b>	<b>7,8</b>
Dip. AP autre G	1	0,1	5,0	4,0	16	3,0	11,1	7,9	15	0,8	9,8	6,9	76	2,6	8,1	5,0	9	3,0	8,6	5,4				
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>0,1</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>	<b>16</b>	<b>3,0</b>	<b>11,1</b>	<b>7,9</b>	<b>15</b>	<b>0,8</b>	<b>9,8</b>	<b>6,9</b>	<b>76</b>	<b>2,6</b>	<b>8,1</b>	<b>5,0</b>	<b>9</b>	<b>3,0</b>	<b>8,6</b>	<b>5,4</b>				
Actif prog init	18	2,6	17,4	8,8	10	1,9	17,0	10,4	81	4,4	17,9	13,8	66	2,3	16,7	9,1	11	3,7	17,4	11,5	3	2,1	18,3	12,3
Actif AP	11	1,6	17,8	10,3	29	5,4	18,1	11,2	35	1,9	17,0	10,0	82	2,8	17,5	8,1	21	7,0	17,4	7,7	4	2,8	17,3	11,3
<b>Sous-total</b>	<b>29</b>	<b>4,3</b>	<b>17,6</b>	<b>9,3</b>	<b>39</b>	<b>7,2</b>	<b>17,8</b>	<b>11,0</b>	<b>116</b>	<b>6,3</b>	<b>17,6</b>	<b>12,7</b>	<b>148</b>	<b>5,1</b>	<b>17,1</b>	<b>8,5</b>	<b>32</b>	<b>10,7</b>	<b>17,4</b>	<b>9,0</b>	<b>7</b>	<b>4,9</b>	<b>17,7</b>	<b>11,7</b>
Abandon	92	13,5	3,4	2,8	151	28,1	4,0	3,0	336	18,3	3,6	2,9	597	20,7	3,8	3,0	103	34,6	4,0	3,0	13	9,1	2,8	2,3
<b>Sous-total</b>	<b>92</b>	<b>13,5</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>	<b>151</b>	<b>28,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>	<b>336</b>	<b>18,3</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>597</b>	<b>20,7</b>	<b>3,8</b>	<b>3,0</b>	<b>103</b>	<b>34,6</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>	<b>13</b>	<b>9,1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,3</b>
<b>Total</b>	<b>680</b>	<b>100,0</b>	<b>8,2</b>	<b>7,0</b>	<b>538</b>	<b>100,0</b>	<b>9,0</b>	<b>7,0</b>	<b>1839</b>	<b>100,0</b>	<b>10,4</b>	<b>9,2</b>	<b>2890</b>	<b>100,0</b>	<b>8,5</b>	<b>6,4</b>	<b>298</b>	<b>100,0</b>	<b>8,7</b>	<b>6,2</b>	<b>143</b>	<b>100,0</b>	<b>9,1</b>	<b>7,5</b>

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec, cohorte de l'automne 2011 suivie durant 6 années  
LES PROGRAMMES DE BACCALAURÉAT - TEMPS COMPLET - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total							
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres							
	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée	N	%	Durée					
Dip. prog init	1111	55,5	11,5	9,0	1557	68,1	8,3	7,0	438	58,2	9,0	7,1			7280	63,7	9,6	8,0		
Dip. AP même G	320	16,0	11,9	9,0	189	8,3	11,2	8,8	53	7,0	11,6	9,0	1	25,0	3,0	3,0	997	8,7	12,0	9,3
<b>Sous-total</b>	<b>1431</b>	<b>71,5</b>	<b>11,6</b>	<b>9,0</b>	<b>1746</b>	<b>76,4</b>	<b>8,6</b>	<b>7,2</b>	<b>491</b>	<b>65,2</b>	<b>9,3</b>	<b>7,3</b>	<b>1</b>	<b>25,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>8277</b>	<b>72,4</b>	<b>9,9</b>	<b>8,2</b>
Dip. AP autre G	23	1,1	8,6	5,7	80	3,5	6,3	4,7	17	2,3	6,8	5,1	1	25,0	4,0	3,0	238	2,1	7,7	5,3
<b>Sous-total</b>	<b>23</b>	<b>1,1</b>	<b>8,6</b>	<b>5,7</b>	<b>80</b>	<b>3,5</b>	<b>6,3</b>	<b>4,7</b>	<b>17</b>	<b>2,3</b>	<b>6,8</b>	<b>5,1</b>	<b>1</b>	<b>25,0</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>	<b>238</b>	<b>2,1</b>	<b>7,7</b>	<b>5,3</b>
Actif prog init	83	4,1	17,0	11,0	62	2,7	16,9	10,3	31	4,1	16,4	10,0	1	25,0	15,0	6,0	366	3,2	17,1	11,0
Actif AP	49	2,4	17,8	9,5	38	1,7	16,6	6,7	20	2,7	18,0	9,1					289	2,5	17,5	8,9
<b>Sous-total</b>	<b>132</b>	<b>6,6</b>	<b>17,3</b>	<b>10,5</b>	<b>100</b>	<b>4,4</b>	<b>16,8</b>	<b>8,9</b>	<b>51</b>	<b>6,8</b>	<b>17,0</b>	<b>9,6</b>	<b>1</b>	<b>25,0</b>	<b>15,0</b>	<b>6,0</b>	<b>655</b>	<b>5,7</b>	<b>17,3</b>	<b>10,0</b>
Abandon	415	20,7	3,5	2,9	360	15,7	3,6	2,9	194	25,8	3,9	3,1	1	25,0	2,0	2,0	2262	19,8	3,7	3,0
<b>Sous-total</b>	<b>415</b>	<b>20,7</b>	<b>3,5</b>	<b>2,9</b>	<b>360</b>	<b>15,7</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>194</b>	<b>25,8</b>	<b>3,9</b>	<b>3,1</b>	<b>1</b>	<b>25,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2262</b>	<b>19,8</b>	<b>3,7</b>	<b>3,0</b>
<b>Total</b>	<b>2001</b>	<b>100,0</b>	<b>10,2</b>	<b>7,8</b>	<b>2286</b>	<b>100,0</b>	<b>8,1</b>	<b>6,5</b>	<b>753</b>	<b>100,0</b>	<b>8,4</b>	<b>6,3</b>	<b>4</b>	<b>100,0</b>	<b>6,0</b>	<b>3,5</b>	<b>11432</b>	<b>100,0</b>	<b>9,0</b>	<b>7,2</b>

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2018. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, ÉIS, TÉLUQ

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit									
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres									
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.					
Dip. prog init	20	54,1	9,9	9,0	127	76,0	9,2	7,7	202	58,4	8,0	6,2	334	59,7	9,8	8,1	46	64,8	9,4	8,3	14	48,3	7,9	6,4	
Dip. AP même G	1	2,7	11,0	10,0	2	1,2	11,0	10,5	28	8,1	9,1	6,7	22	3,9	12,0	9,7					5	17,2	9,2	8,0	
Dip. actif NS	3	8,1	18,7	18,3	6	3,6	18,5	17,7	6	1,7	17,2	15,2	1	0,2	16,0	9,0									
<b>Sous-total</b>	<b>24</b>	<b>64,9</b>	<b>11,0</b>	<b>10,2</b>	<b>135</b>	<b>80,8</b>	<b>9,6</b>	<b>8,2</b>	<b>236</b>	<b>68,2</b>	<b>8,4</b>	<b>6,5</b>	<b>357</b>	<b>63,9</b>	<b>10,0</b>	<b>8,2</b>	<b>46</b>	<b>64,8</b>	<b>9,4</b>	<b>8,3</b>	<b>19</b>	<b>65,5</b>	<b>8,3</b>	<b>6,8</b>	
Dip. AP autre G	2	5,4	13,0	7,5					5	1,4	6,8	5,0	1	0,2	9,0	9,0	1	1,4	15,0	6,0					
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>5,4</b>	<b>13,0</b>	<b>7,5</b>					<b>5</b>	<b>1,4</b>	<b>6,8</b>	<b>5,0</b>	<b>1</b>	<b>0,2</b>	<b>9,0</b>	<b>9,0</b>	<b>1</b>	<b>1,4</b>	<b>15,0</b>	<b>6,0</b>					
Actif prog. init	1	2,7	17,0	4,0	2	1,2	15,5	12,5	11	3,2	16,2	10,9	44	7,9	17,1	12,8	6	8,5	17,2	12,8	3	10,3	14,0	9,3	
Actif AP	3	8,1	17,0	12,7	2	1,2	19,0	11,5	6	1,7	17,3	10,3	15	2,7	18,0	13,1	2	2,8	18,0	12,5	1	3,4	19,0	14,0	
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>10,8</b>	<b>17,0</b>	<b>10,5</b>	<b>4</b>	<b>2,4</b>	<b>17,3</b>	<b>12,0</b>	<b>17</b>	<b>4,9</b>	<b>16,6</b>	<b>10,7</b>	<b>59</b>	<b>10,6</b>	<b>17,3</b>	<b>12,9</b>	<b>8</b>	<b>11,3</b>	<b>17,4</b>	<b>12,8</b>	<b>4</b>	<b>13,8</b>	<b>15,3</b>	<b>10,5</b>	
Abandon	7	18,9	3,4	2,3	28	16,8	5,2	4,6	88	25,4	4,1	3,3	142	25,4	5,4	4,6	16	22,5	5,3	4,8	6	20,7	3,0	2,3	
<b>Sous-total</b>	<b>7</b>	<b>18,9</b>	<b>3,4</b>	<b>2,3</b>	<b>28</b>	<b>16,8</b>	<b>5,2</b>	<b>4,6</b>	<b>88</b>	<b>25,4</b>	<b>4,1</b>	<b>3,3</b>	<b>142</b>	<b>25,4</b>	<b>5,4</b>	<b>4,6</b>	<b>16</b>	<b>22,5</b>	<b>5,3</b>	<b>4,8</b>	<b>6</b>	<b>20,7</b>	<b>3,0</b>	<b>2,3</b>	
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>100,0</b>	<b>10,3</b>	<b>8,6</b>	<b>167</b>	<b>100,0</b>	<b>9,1</b>	<b>7,7</b>	<b>346</b>	<b>100,0</b>	<b>7,6</b>	<b>5,8</b>	<b>559</b>	<b>100,0</b>	<b>9,6</b>	<b>7,8</b>	<b>71</b>	<b>100,0</b>	<b>9,5</b>	<b>8,0</b>	<b>29</b>	<b>100,0</b>	<b>8,1</b>	<b>6,4</b>	

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2010 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total							
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres							
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.				
Dip. prog init	143	43,3	11,4	8,8	607	67,7	7,2	5,9	73	70,2	10,1	8,3					1566	61,7	8,7	7,1
Dip. AP même G	7	2,1	11,0	10,3	31	3,5	9,7	7,2									96	3,8	10,2	8,0
Dip. actif NS	2	0,6	19,0	16,5	1	0,1	19,0	6,0									19	0,7	18,1	15,8
<b>Sous-total</b>	<b>152</b>	<b>46,1</b>	<b>11,4</b>	<b>8,9</b>	<b>639</b>	<b>71,2</b>	<b>7,4</b>	<b>6,0</b>	<b>73</b>	<b>70,2</b>	<b>10,1</b>	<b>8,3</b>					<b>1681</b>	<b>66,2</b>	<b>8,8</b>	<b>7,2</b>
Dip. AP autre G	2	0,6	11,5	7,0	13	1,4	9,6	5,6									24	0,9	9,7	5,9
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>0,6</b>	<b>11,5</b>	<b>7,0</b>	<b>13</b>	<b>1,4</b>	<b>9,6</b>	<b>5,6</b>									<b>24</b>	<b>0,9</b>	<b>9,7</b>	<b>5,9</b>
Actif prog. init	30	9,1	17,4	12,5	37	4,1	17,4	11,6	8	7,7	17,3	13,4					142	5,6	17,1	12,2
Actif AP	15	4,5	17,4	9,8	11	1,2	17,1	8,1	3	2,9	18,3	12,0					58	2,3	17,6	10,9
<b>Sous-total</b>	<b>45</b>	<b>13,6</b>	<b>17,4</b>	<b>11,6</b>	<b>48</b>	<b>5,4</b>	<b>17,4</b>	<b>10,8</b>	<b>11</b>	<b>10,6</b>	<b>17,5</b>	<b>13,0</b>					<b>200</b>	<b>7,9</b>	<b>17,2</b>	<b>11,8</b>
Abandon	131	39,7	4,6	3,6	197	22,0	3,8	3,1	20	19,2	5,4	4,2					635	25,0	4,5	3,7
<b>Sous-total</b>	<b>131</b>	<b>39,7</b>	<b>4,6</b>	<b>3,6</b>	<b>197</b>	<b>22,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,1</b>	<b>20</b>	<b>19,2</b>	<b>5,4</b>	<b>4,2</b>					<b>635</b>	<b>25,0</b>	<b>4,5</b>	<b>3,7</b>
<b>Total</b>	<b>330</b>	<b>100,0</b>	<b>9,5</b>	<b>7,2</b>	<b>897</b>	<b>100,0</b>	<b>7,2</b>	<b>5,6</b>	<b>104</b>	<b>100,0</b>	<b>10,0</b>	<b>8,0</b>					<b>2540</b>	<b>100,0</b>	<b>8,4</b>	<b>6,7</b>

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2018. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉTS, TÉLUQ

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2011 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé						Sciences pures						Sciences appliquées						Sciences humaines						Lettres						Droit					
	Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres			
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.				
Dip. prog init	51	67,1	5,5	5,3	131	75,7	9,3	8,1	232	64,3	7,7	6,2	326	55,6	9,8	8,2	39	57,4	10,7	8,6	11	44,0	8,9	6,7												
Dip. AP même G	3	3,9	10,7	9,3	2	1,2	11,5	9,5	16	4,4	8,9	6,4	11	1,9	9,6	8,4					2	8,0	8,0	6,5												
Dip. actif NS					8	4,6	17,9	17,3	5	1,4	17,2	17,0	1	0,2	17,0	13,0	1	1,5	19,0	14,0																
<b>Sous-total</b>	<b>54</b>	<b>71,1</b>	<b>5,8</b>	<b>5,6</b>	<b>141</b>	<b>81,5</b>	<b>9,8</b>	<b>8,6</b>	<b>253</b>	<b>70,1</b>	<b>8,0</b>	<b>6,5</b>	<b>338</b>	<b>57,7</b>	<b>9,8</b>	<b>8,2</b>	<b>40</b>	<b>58,8</b>	<b>10,9</b>	<b>8,7</b>	<b>13</b>	<b>52,0</b>	<b>8,8</b>	<b>6,7</b>												
Dip. AP autre G	1	1,3	7,0	7,0	1	0,6	12,0	7,0	7	1,9	7,0	4,9	5	0,9	11,2	8,2																				
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>1,3</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>	<b>1</b>	<b>0,6</b>	<b>12,0</b>	<b>7,0</b>	<b>7</b>	<b>1,9</b>	<b>7,0</b>	<b>4,9</b>	<b>5</b>	<b>0,9</b>	<b>11,2</b>	<b>8,2</b>																				
Actif prog. init	1	1,3	19,0	17,0	2	1,2	18,5	16,5	15	4,2	17,2	11,6	50	8,5	17,0	12,8	5	7,4	16,2	11,2																
Actif AP	3	3,9	19,0	14,3					2	0,6	18,0	8,0	28	4,8	17,4	10,3	4	5,9	17,0	9,5																
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>5,3</b>	<b>19,0</b>	<b>15,0</b>	<b>2</b>	<b>1,2</b>	<b>18,5</b>	<b>16,5</b>	<b>17</b>	<b>4,7</b>	<b>17,3</b>	<b>11,2</b>	<b>78</b>	<b>13,3</b>	<b>17,1</b>	<b>11,9</b>	<b>9</b>	<b>13,2</b>	<b>16,6</b>	<b>10,4</b>																
Abandon	17	22,4	3,8	2,5	29	16,8	4,2	4,1	84	23,3	4,3	3,5	165	28,2	5,1	4,1	19	27,9	5,2	4,5	12	48,0	4,1	2,5												
<b>Sous-total</b>	<b>17</b>	<b>22,4</b>	<b>3,8</b>	<b>2,5</b>	<b>29</b>	<b>16,8</b>	<b>4,2</b>	<b>4,1</b>	<b>84</b>	<b>23,3</b>	<b>4,3</b>	<b>3,5</b>	<b>165</b>	<b>28,2</b>	<b>5,1</b>	<b>4,1</b>	<b>19</b>	<b>27,9</b>	<b>5,2</b>	<b>4,5</b>	<b>12</b>	<b>48,0</b>	<b>4,1</b>	<b>2,5</b>												
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>100,0</b>	<b>6,1</b>	<b>5,4</b>	<b>173</b>	<b>100,0</b>	<b>9,0</b>	<b>7,9</b>	<b>361</b>	<b>100,0</b>	<b>7,5</b>	<b>6,0</b>	<b>586</b>	<b>100,0</b>	<b>9,5</b>	<b>7,6</b>	<b>68</b>	<b>100,0</b>	<b>10,1</b>	<b>7,8</b>	<b>25</b>	<b>100,0</b>	<b>6,5</b>	<b>4,7</b>												

**La diplomation et la durée des études - Université du Québec, cohorte de l'automne 2011 suivie durant 6 années**  
**LES PROGRAMMES DE MAÎTRISE - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation						Sciences de l'administration						Arts						Études plurisectorielles						Total							
	Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres	
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	164	47,5	11,1	8,9	731	71,3	6,9	5,8	64	66,7	9,3	7,6					1749	63,5	8,3	6,9												
Dip. AP même G	11	3,2	14,0	10,9	27	2,6	8,8	7,3									72	2,6	9,9	7,9												
Dip. actif NS	1	0,3	19,0	18,0													16	0,6	17,8	16,8												
<b>Sous-total</b>	<b>176</b>	<b>51,0</b>	<b>11,3</b>	<b>9,0</b>	<b>758</b>	<b>74,0</b>	<b>7,0</b>	<b>5,9</b>	<b>64</b>	<b>66,7</b>	<b>9,3</b>	<b>7,6</b>					<b>1837</b>	<b>66,7</b>	<b>8,4</b>	<b>7,0</b>												
Dip. AP autre G					15	1,5	7,1	4,6	1	1,0	15,0	7,0					30	1,1	8,2	5,5												
<b>Sous-total</b>					<b>15</b>	<b>1,5</b>	<b>7,1</b>	<b>4,6</b>	<b>1</b>	<b>1,0</b>	<b>15,0</b>	<b>7,0</b>					<b>30</b>	<b>1,1</b>	<b>8,2</b>	<b>5,5</b>												
Actif prog. init	24	7,0	17,5	12,0	24	2,3	17,4	10,2	10	10,4	18,1	13,2					131	4,8	17,3	12,1												
Actif AP	19	5,5	17,1	9,4	15	1,5	17,2	7,2	1	1,0	19,0	8,0					72	2,6	17,3	9,5												
<b>Sous-total</b>	<b>43</b>	<b>12,5</b>	<b>17,3</b>	<b>10,9</b>	<b>39</b>	<b>3,8</b>	<b>17,3</b>	<b>9,0</b>	<b>11</b>	<b>11,5</b>	<b>18,2</b>	<b>12,7</b>					<b>203</b>	<b>7,4</b>	<b>17,3</b>	<b>11,2</b>												
Abandon	126	36,5	3,7	3,0	213	20,8	3,3	2,7	20	20,8	3,3	2,8					685	24,9	4,0	3,3												
<b>Sous-total</b>	<b>126</b>	<b>36,5</b>	<b>3,7</b>	<b>3,0</b>	<b>213</b>	<b>20,8</b>	<b>3,3</b>	<b>2,7</b>	<b>20</b>	<b>20,8</b>	<b>3,3</b>	<b>2,8</b>					<b>685</b>	<b>24,9</b>	<b>4,0</b>	<b>3,3</b>												
<b>Total</b>	<b>345</b>	<b>100,0</b>	<b>9,3</b>	<b>7,1</b>	<b>1025</b>	<b>100,0</b>	<b>6,6</b>	<b>5,3</b>	<b>96</b>	<b>100,0</b>	<b>9,1</b>	<b>7,2</b>					<b>2755</b>	<b>100,0</b>	<b>8,0</b>	<b>6,4</b>												

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2018. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉTS, TÉLUQ

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 8 années  
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé			Sciences pures			Sciences appliquées			Sciences humaines			Lettres			Droit				
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres				
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.
Dip. prog init	3	60,0	17,0	16,0	50	75,8	16,4	14,3	28	54,9	16,5	14,9	120	51,5	16,5	15,1	8	38,1	14,3	11,6
Dip. AP même G													8	3,4	21,4	19,6				
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>60,0</b>	<b>17,0</b>	<b>16,0</b>	<b>50</b>	<b>75,8</b>	<b>16,4</b>	<b>14,3</b>	<b>28</b>	<b>54,9</b>	<b>16,5</b>	<b>14,9</b>	<b>128</b>	<b>54,9</b>	<b>16,8</b>	<b>15,4</b>	<b>8</b>	<b>38,1</b>	<b>14,3</b>	<b>11,6</b>
Dip. AP autre G	1	20,0	13,0	12,0					2	3,9	1,0	1,0	5	2,1	8,8	8,2	5	23,8	7,6	7,0
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>20,0</b>	<b>13,0</b>	<b>12,0</b>	<b>2</b>	<b>3,9</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>2</b>	<b>3,9</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>5</b>	<b>2,1</b>	<b>8,8</b>	<b>8,2</b>	<b>5</b>	<b>23,8</b>	<b>7,6</b>	<b>7,0</b>
Actif prog init					8	12,1	23,1	21,0	10	19,6	22,8	19,8	48	20,6	24,2	21,6				
Actif AP													11	4,7	23,4	19,3	1	4,8	25,0	18,0
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>20,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>8</b>	<b>12,1</b>	<b>23,1</b>	<b>21,0</b>	<b>10</b>	<b>19,6</b>	<b>22,8</b>	<b>19,8</b>	<b>59</b>	<b>25,3</b>	<b>24,0</b>	<b>21,2</b>	<b>1</b>	<b>4,8</b>	<b>25,0</b>	<b>18,0</b>
Abandon	1	20,0	1,0	1,0	8	12,1	6,9	6,9	11	21,6	7,1	6,5	41	17,6	7,5	6,7	7	33,3	6,4	6,1
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>20,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>8</b>	<b>12,1</b>	<b>6,9</b>	<b>6,9</b>	<b>11</b>	<b>21,6</b>	<b>7,1</b>	<b>6,5</b>	<b>41</b>	<b>17,6</b>	<b>7,5</b>	<b>6,7</b>	<b>7</b>	<b>33,3</b>	<b>6,4</b>	<b>6,1</b>
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>100,0</b>	<b>13,0</b>	<b>12,2</b>	<b>66</b>	<b>100,0</b>	<b>16,0</b>	<b>14,2</b>	<b>51</b>	<b>100,0</b>	<b>15,1</b>	<b>13,5</b>	<b>233</b>	<b>100,0</b>	<b>16,8</b>	<b>15,2</b>	<b>21</b>	<b>100,0</b>	<b>10,6</b>	<b>9,0</b>

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec, cohorte de l'automne 2008 suivie durant 8 années  
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation			Sciences de l'administration			Arts			Études plurisectorielles			Total							
	Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres			Trimestres							
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.				
Dip. prog init	14	58,3	17,6	16,0	7	38,9	16,0	13,9	5	29,4	19,2	14,6					235	53,9	16,5	14,8
Dip. AP même G																	8	1,8	21,4	19,6
<b>Sous-total</b>	<b>14</b>	<b>58,3</b>	<b>17,6</b>	<b>16,0</b>	<b>7</b>	<b>38,9</b>	<b>16,0</b>	<b>13,9</b>	<b>5</b>	<b>29,4</b>	<b>19,2</b>	<b>14,6</b>					<b>243</b>	<b>55,7</b>	<b>16,7</b>	<b>15,0</b>
Dip. AP autre G	1	4,2	1,0	1,0					1	5,9	1,0	1,0					15	3,4	6,6	6,1
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>4,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1</b>	<b>5,9</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1</b>	<b>5,9</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>					<b>15</b>	<b>3,4</b>	<b>6,6</b>	<b>6,1</b>
Actif prog init	4	16,7	23,3	20,5	3	16,7	21,0	16,7	6	35,3	24,2	20,2					79	18,1	23,7	21,0
Actif AP					1	5,6	24,0	5,0									13	3,0	23,5	18,1
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>16,7</b>	<b>23,3</b>	<b>20,5</b>	<b>4</b>	<b>22,2</b>	<b>21,8</b>	<b>13,8</b>	<b>6</b>	<b>35,3</b>	<b>24,2</b>	<b>20,2</b>					<b>92</b>	<b>21,1</b>	<b>23,7</b>	<b>20,6</b>
Abandon	5	20,8	9,6	8,8	7	38,9	10,4	8,3	5	29,4	6,0	5,8					86	19,7	7,5	6,7
<b>Sous-total</b>	<b>5</b>	<b>20,8</b>	<b>9,6</b>	<b>8,8</b>	<b>7</b>	<b>38,9</b>	<b>10,4</b>	<b>8,3</b>	<b>5</b>	<b>29,4</b>	<b>6,0</b>	<b>5,8</b>					<b>86</b>	<b>19,7</b>	<b>7,5</b>	<b>6,7</b>
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>100,0</b>	<b>16,2</b>	<b>14,6</b>	<b>18</b>	<b>100,0</b>	<b>15,1</b>	<b>11,7</b>	<b>17</b>	<b>100,0</b>	<b>16,0</b>	<b>13,2</b>					<b>436</b>	<b>100,0</b>	<b>16,0</b>	<b>14,2</b>

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2018. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉTS, TÉLUQ

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 8 années  
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de la santé						Sciences pures						Sciences appliquées						Sciences humaines						Lettres						Droit					
	Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres					
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.				
Dip. prog init	2	66,7	17,5	17,0	40	69,0	15,1	13,6	35	56,5	16,1	15,1	113	51,8	17,0	15,5	7	43,8	17,6	15,4	3	75,0	20,7	18,3												
Dip. AP même G																																				
<b>Sous-total</b>	<b>2</b>	<b>66,7</b>	<b>17,5</b>	<b>17,0</b>	<b>40</b>	<b>69,0</b>	<b>15,1</b>	<b>13,6</b>	<b>36</b>	<b>58,1</b>	<b>16,0</b>	<b>15,0</b>	<b>116</b>	<b>53,2</b>	<b>16,9</b>	<b>15,5</b>	<b>7</b>	<b>43,8</b>	<b>17,6</b>	<b>15,4</b>	<b>3</b>	<b>75,0</b>	<b>20,7</b>	<b>18,3</b>												
Dip. AP autre G	1	33,3	4,0	3,0	4	6,9	13,5	12,5	5	8,1	7,0	5,8	4	1,8	7,0	6,0	1	6,3	1,0	1,0																
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>33,3</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>	<b>4</b>	<b>6,9</b>	<b>13,5</b>	<b>12,5</b>	<b>5</b>	<b>8,1</b>	<b>7,0</b>	<b>5,8</b>	<b>4</b>	<b>1,8</b>	<b>7,0</b>	<b>6,0</b>	<b>1</b>	<b>6,3</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>																
Actif prog init																																				
Actif AP																																				
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>100,0</b>	<b>13,0</b>	<b>12,3</b>	<b>58</b>	<b>100,0</b>	<b>14,0</b>	<b>12,6</b>	<b>62</b>	<b>100,0</b>	<b>13,1</b>	<b>12,3</b>	<b>218</b>	<b>100,0</b>	<b>16,3</b>	<b>14,8</b>	<b>16</b>	<b>100,0</b>	<b>16,7</b>	<b>14,2</b>	<b>4</b>	<b>100,0</b>	<b>16,5</b>	<b>14,5</b>												
Abandon																																				
<b>Sous-total</b>	<b>11</b>	<b>19,0</b>	<b>8,1</b>	<b>7,8</b>	<b>18</b>	<b>29,0</b>	<b>7,6</b>	<b>7,3</b>	<b>50</b>	<b>22,9</b>	<b>7,9</b>	<b>7,0</b>	<b>3</b>	<b>18,8</b>	<b>7,0</b>	<b>5,3</b>	<b>1</b>	<b>25,0</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>																
<b>Sous-total</b>	<b>11</b>	<b>19,0</b>	<b>8,1</b>	<b>7,8</b>	<b>18</b>	<b>29,0</b>	<b>7,6</b>	<b>7,3</b>	<b>50</b>	<b>22,9</b>	<b>7,9</b>	<b>7,0</b>	<b>3</b>	<b>18,8</b>	<b>7,0</b>	<b>5,3</b>	<b>1</b>	<b>25,0</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>																
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100,0</b>	<b>13,0</b>	<b>12,3</b>	<b>58</b>	<b>100,0</b>	<b>14,0</b>	<b>12,6</b>	<b>62</b>	<b>100,0</b>	<b>13,1</b>	<b>12,3</b>	<b>218</b>	<b>100,0</b>	<b>16,3</b>	<b>14,8</b>	<b>16</b>	<b>100,0</b>	<b>16,7</b>	<b>14,2</b>	<b>4</b>	<b>100,0</b>	<b>16,5</b>	<b>14,5</b>												

**La diplomation et la durée des études  
Université du Québec, cohorte de l'automne 2009 suivie durant 8 années  
LES PROGRAMMES DE DOCTORAT - Nouveaux dans le programme**

Type de cheminement	Sciences de l'éducation						Sciences de l'administration						Arts						Études plurisectorielles						Total								
	Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres		Trimestres						
	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.	N	%	Durée	Prés.					
Dip. prog init	14	53,8	16,2	14,1	7	31,8	18,7	16,7	4	18,2	19,8	16,5																					
Dip. AP même G																																	
<b>Sous-total</b>	<b>14</b>	<b>53,8</b>	<b>16,2</b>	<b>14,1</b>	<b>7</b>	<b>31,8</b>	<b>18,7</b>	<b>16,7</b>	<b>4</b>	<b>18,2</b>	<b>19,8</b>	<b>16,5</b>																					
Dip. AP autre G	1	3,8	1,0	1,0																													
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>	<b>3,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>																													
Actif prog init	3	11,5	23,3	21,7	6	27,3	23,2	21,2	6	27,3	23,3	17,7																					
Actif AP	1	3,8	25,0	14,0																													
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>15,4</b>	<b>23,8</b>	<b>19,8</b>	<b>6</b>	<b>27,3</b>	<b>23,2</b>	<b>21,2</b>	<b>8</b>	<b>36,4</b>	<b>23,3</b>	<b>16,1</b>																					
Abandon	7	26,9	4,6	4,0	9	40,9	6,2	5,1	10	45,5	8,7	7,8																					
<b>Sous-total</b>	<b>7</b>	<b>26,9</b>	<b>4,6</b>	<b>4,0</b>	<b>9</b>	<b>40,9</b>	<b>6,2</b>	<b>5,1</b>	<b>10</b>	<b>45,5</b>	<b>8,7</b>	<b>7,8</b>																					
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>100,0</b>	<b>13,7</b>	<b>11,8</b>	<b>22</b>	<b>100,0</b>	<b>14,8</b>	<b>13,2</b>	<b>22</b>	<b>100,0</b>	<b>16,0</b>	<b>12,4</b>																					

Source : Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, juillet 2018. Étab. : UQAM, UQTR, UQAC, UQAR, UQO, UQAT, INRS, ENAP, ÉIS, TÉLUQ

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

DOCUMENT PRÉPARÉ POUR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LE CADRE DE LA LOI SUR  
LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE (L.R.Q., c. E-14.1)

DÉCLARATION DES INDICATEURS DE SUIVI DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES

AVEC PROJECTIONS 2017-2018

Octobre 2018

Nom de l'établissement : Université du Québec en Outaouais										Date : 2018-09-14											
i. Éléments d'information										Page 1 de 6											
II. Observations et prévisions										III. Remarques											
INDICATEURS																					
										Année											
Clientèle étudiante (a)										2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018	
1 Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)										4 164,11		4 731,93		5 022,10		5 218,37		5 250,41		5 052,12	
2 Effectif étudiant en nombre absolu										6 383		7 158		7 421		7 466		7 241			
3 Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein										3 254		3 632		3 914		3 882		3 685			
4 Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel										2 018		2 311		2 269		2 287		2 158			
5 Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles										1 111		1 179		1 215		1 297		1 398			
6 Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles										17,4		17		16,7		17,4		19,3			
7 Effectif étudiant étranger										249		268		321		299		317			
8 Effectif étudiant étranger										3,9		3,6		4,3		4		4,4			
9 Étudiants résidents du Québec à l'étranger										12		15		9		15		11			
10 Stagiaires postdoctoraux										11		11		12		13		14			
11 Résidents en médecine										0		0		0		0		0			
Professeurs																					
12 Nombre de professeurs récemment embauchés										27		22		20		21		14		17	
13 Nombre de professeurs (total)										190,4		192,3		198,5		213,7		209,76		224,01	
a) Nombre de professeurs réguliers										210,0		219		231		242		254		259	
b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants										2,0		1		0		0		0		3	
14 Nombre de chargés de cours										400		477		550		694		689		702	
15 Nombre moyen de cours par professeur										3,0		3,1		3,2		3,2		3,3		3,1	
16 Nombre moyen de cours par chargé de cours										2,2		2,1		2,0		1,5		1,5		1,5	
17 Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur										17,1		18,0		18,3		18,3		18,5		16,5	
18 Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur										5,8		6,1		6,1		5,8		6,2		6,2	
19 Ratio EEETP / professeur										21,9		24,6		25,3		24,4		25,0		22,6	
20 Cours donnés par les professeurs										565,2		596,6		635,6		688,9		693,6		684,4	
21 Cours donnés par les chargés de cours										885,4		994,0		1069,5		1032,9		1061,3		1051,1	
22 Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants										70,2		48,0		59,4		75,6		78,7		66,8	
(a) Les données sur la clientèle étudiante concernent le trimestre d'automne, sauf pour les données étudiantes sur l'EEETP et les résidents en médecine, qui sont comptabilisées sur une base annuelle.																					
Source - clientèle étudiante: SID-Enseignement, Université du Québec, 21 septembre 2018																					
Source - professeurs : Système de gestion académique GESTA II, UQO, septembre 2018																					

Basé sur le temps de « présence » des profs (incluant profs invités)

Basé sur la répartition des postes 2017-2018 + 2 postes non intégrés en sciences naturelles

1 prof suppléant au département des sciences comptables et 2 profs au département des sciences infirmières

657 chargés de cours actifs au trimestre d'hiver 2018 + 45 autres ressources (9,02); basé sur la liste de pointage du trimestre le plus élevé

les activités « RECHER » (sans sigle de cours) ne font pas partie du calcul

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

INDICATEURS	Unité	Année					
		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Recherche</b>							
23 Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	0,93	0,13	0,51	0,36	0,50	0,20
24 Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,20	0,00	0,06	0,06	0,04	0,06
25 Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	5,68	6,04	6,14	6,14	5,99	6,36
26 Contrats de recherche	M\$	0,23	0,11	0,02	0,15	0,02	0,13
27 Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	1,22	1,56	1,58	1,36	1,34	0,10
28-1 Revenus moyens de recherche par professeur	\$	59 453	56 035	54 720	53 586	54 717	51 824
28-2 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	463 015	126 775	254 465	179 062	499 933	200 000
28-3 Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	49 832	53 934	50 780	49 898	50 315	49 665
28-4 Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	46 060	54 250	5 641	29 832	23 913	32 014
28-a Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	115	112	122	124	119	129
28-b Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	2	1	2	2	1	1
28-c Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	114	112	121	123	119	128
28-d Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	5	2	4	5	1	4
<b>29 Part de la recherche contractuelle</b>							
29-1 - Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	3%	2%	0%	2%	4%	2%
29-2 - Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	4%	2%	3%	5%	8%	3%
30 Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	60%	58%	61%	58%	57%	58%

\* Les données 2017-2018 sont incomplètes et ne sont pas officielles

Nom de l'établissement : Université du Québec en Outaouais												Date : 2018-09-14		
I. Éléments d'information												Page 3 de 6		
II. Observations et prévisions (a)												III. Remarques		
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne														
	Unité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016		
<b>INDICATEURS</b>														
Réussite des études de baccalauréat (b)														
31	Persévérance après 1 an (c)	%	82,8	81,9	82,3	83,8	83,3	81,3	81,1	82,6	82,1	81,1		
32	Diplomation après 6 ans (d)	%	75,9	75,3	76,8	77,2	75,4	74,5						
Diplomation par secteur au baccalauréat														
33	Santé (total)	%	60,4	60,7	59,8	65,3	71,9	70,8						
a)	Temps plein	%	75,2	75,4	72,0	79,7	85,5	83,3						
b)	Temps partiel	%	40,2	43,9	43,6	48,7	59,1	59,7						
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	45,8	63,0	34,3	39,3	48,3	47,2						
a)	Temps plein	%	57,1	76,7	57,1	55,0	52,4	50,0						
b)	Temps partiel	%	30,0	37,5	0,0	0,0	37,5	33,3						
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	72,4	68,0	68,6	66,8	66,5	64,7						
a)	Temps plein	%	81,7	75,0	78,1	76,6	73,9	72,2						
b)	Temps partiel	%	39,6	34,1	39,7	32,8	36,6	33,0						
36	Éducation (total)	%	71,3	78,8	75,7	75,2	71,0	74,1						
a)	Temps plein	%	75,8	79,1	80,9	80,1	74,4	74,1						
b)	Temps partiel	%	29,4	66,7	44,0	21,4	18,2	75,0						
37	Droit (total)	%												
a)	Temps plein	%												
b)	Temps partiel	%												
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	67,1	68,1	69,6	69,7	69,8	70,7						
a)	Temps plein	%	73,8	73,3	77,2	76,7	75,2	76,1						
b)	Temps partiel	%	46,1	47,1	44,2	38,2	45,8	47,1						
39	Ensemble des secteurs (total)	%	67,1	67,8	67,3	68,1	68,9	68,6						
a)	Temps plein	%	75,9	75,3	76,8	77,2	75,4	74,5						
b)	Temps partiel	%	41,2	42,9	40,9	39,4	47,8	48,4						
<b>Réussite des études de 2e et de 3e cycles</b>														
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	58,6	49,6	53,4	58,5	57,6	51,7	55,2	54,4				
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	65,9	54,7	61,4	67,3	70,5	57,2						
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	17,6	21,4	10,0	51,7								

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.  
 (b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. De plus, les passages accélérés au troisième cycle sont considérés parmi les diplômés de maîtrise.

(c) Cette catégorie concerne les nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'autonomie suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.

(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.

(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.



Nom de l'établissement : Université du Québec en Outaouais										Date : n/a		
										Page 5 de 6		
										III. Remarques		
I. Éléments d'information	II. Observations et prévisions											
						Année financière						
						Unité	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>INDICATEURS</b>												
Autres objets												
60	À déterminer											
61	À déterminer											
62	À déterminer											
63	À déterminer											
64	À déterminer											
65	À déterminer											
66	À déterminer											
67	À déterminer											
68	À déterminer											
69	À déterminer											

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

	Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2017											TOTAL	Distribution des inscriptions par sexe par domaine disciplinaire
		1 <sup>er</sup> cycle		2 <sup>o</sup> cycle			3 <sup>e</sup> cycle			TOTAL				
		Baccalauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Grades	Autres	Grades	Autres	
70	<b>Hommes</b>													
71	Santé	117	22	6	6	0	0	123	28	151				13,7%
72	Sciences pures et appliquées	149	25	50	4	46	0	245	29	274				83,3%
73	Sciences de l'administration (a)	800	257	172	63	22	0	994	320	1 314				44,0%
74	Éducation	73	0	10	0	6	0	89	0	89				10,8%
75	Droit	0	5	0	0	0	0	5	5	5				35,7%
76	Arts, lettres et sciences humaines	231	68	57	2	24	0	312	70	382				22,4%
77	Plurisectoriel (b)	0	66	4	18	3	10	7	94	101				36,3%
78	<b>Ensemble des secteurs</b>	1 370	443	299	93	101	10	1 770	546	2 316				32,0%
79	<b>Distribution par genre de programme - hommes</b>	29,8%	35,5%	31,4%	27,4%	41,7%	58,8%	31,4%	34,0%	32,0%				
80	<b>Femmes</b>													
81	Santé	721	109	53	72	0	0	774	181	955				86,3%
82	Sciences pures et appliquées	23	7	13	0	12	0	48	7	55				16,7%
83	Sciences de l'administration (a)	927	456	169	104	14	1	1 110	561	1 671				56,0%
84	Éducation	669	0	49	0	14	0	732	0	732				89,2%
85	Droit	0	9	0	0	0	0	9	9	9				64,3%
86	Arts, lettres et sciences humaines	885	127	213	11	90	0	1 188	138	1 326				77,6%
87	Plurisectoriel (b)	0	97	4	59	11	6	15	162	177				63,7%
88	<b>Ensemble des secteurs</b>	3 225	805	501	246	141	7	3 867	1 058	4 925				68,0%
89	<b>Distribution par genre de programme - femmes</b>	70,2%	64,5%	62,6%	72,6%	58,3%	41,2%	68,6%	66,0%	68,0%				
90	<b>Total</b>													
91	Santé	838	131	59	78	0	0	897	209	1 106				15,3%
92	Sciences pures et appliquées	172	32	63	4	58	0	293	36	329				4,5%
93	Sciences de l'administration (a)	1 727	713	341	167	36	1	2 104	881	2 985				41,2%
94	Éducation	742	0	59	0	20	0	821	0	821				11,3%
95	Droit	0	14	0	0	0	0	14	14	14				0,2%
96	Arts, lettres et sciences humaines	1 116	195	270	13	114	0	1 500	208	1 708				23,6%
97	Plurisectoriel (b)	0	163	8	77	14	16	22	256	278				3,8%
98	<b>Ensemble des secteurs</b>	4 595	1 248	800	339	242	17	5 637	1 604	7 241				

(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".

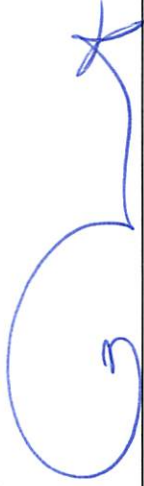
Source: SID-Enseignement, Université du Québec, 9 août 2018

DOCUMENT 2  
**ÉTATS FINANCIERS**



Université du Québec en Outaouais

# Système d'information financière des universités 2017-2018



26 septembre 2018

Responsable des ressources financières

Date

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
			1	2	3	4	5	6	7
<b>Actif à court terme</b>									
1	Encaisse (001)	s/o	766 372	0	0	0	0		766 372
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$
5	Subventions à recevoir-Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	11 445 274	---	---	---	---		11 445 274
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	567 561	---	---	---	---		567 561
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	2 564 471	351 144	2 497 344	0	0		5 412 959
8	Encassements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	8 492 388	496 322	0	0	(8 988 710)	(0)
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	97 220	3 000	0	0	0		100 220
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>15 440 898</b>	<b>8 846 532</b>	<b>2 993 666</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(8 988 710)</b>	<b>18 292 386</b>
<b>Actif à long terme</b>									
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	0	0	0		\$
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	0	0		\$
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	631 756	0	0	0	0		631 756
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	102 113 735	---	---		102 113 735
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	109 645	0	0		109 645
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$
<b>22</b>	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>16 072 654 \$</b>	<b>8 846 532 \$</b>	<b>105 217 046 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(8 988 710) \$</b>	<b>121 147 522 \$</b>

<b>PASSIF</b>		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
<b>Passif à court terme</b>									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	3 300 000	0	0	0	0		3 300 000 \$ 24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	487 600	---	---	---	---		487 600 \$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	10 275 318	295 286	---	0	0		10 570 604 \$ 27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	2 201 644	191 713	706 882	0	0		3 100 239 \$ 29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	665 374	0	---	0	0		665 374 \$ 30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	8 359 533	0	0	0		8 359 533 \$ 31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	1 555 540	0	0		1 555 540 \$ 32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	8 971 864	0	16 846	0	0	(8 988 710)	(0) \$ 33
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>25 901 800</b>	<b>8 846 532</b>	<b>2 279 268</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(8 988 710)</b>	<b>28 038 890</b>
<b>Passif à long terme</b>									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	10 777 000	0	0	0	0		10 777 000 \$ 34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	410 617	0	0		410 617 \$ 35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	19 384 390	0	0		19 384 390 \$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	63 856 720	---	---		63 856 720 \$ 37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$ 39
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			<b>36 678 800</b>	<b>8 846 532</b>	<b>85 930 995</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>(8 988 710)</b>	<b>122 467 617</b>

**SOLDES DE FONDS**

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	1 531 512	0	2 239 166	0	0		3 770 678 \$ 41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$ 42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(22 137 658)	---	---	---	---		(22 137 658) \$ 43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	17 046 885	---	---		17 046 885 \$ 46
<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>			<b>(20 606 146)</b>	<b>-</b>	<b>19 286 051</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 320 095)</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>			<b>16 072 654</b>	<b>8 846 532</b>	<b>105 217 046</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>(8 988 710)</b>	<b>121 147 522</b>

Université du Québec en Outaouais  
État des produits  
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
1	Droits de scolarité (401)	12 057 743	---	---	---	---	---	12 057 743
2	Montants forfaitaires réglés des étudiants étrangers (402)	1 617 771	---	---	---	---	---	1 617 771
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	412 938	---	---	---	---	---	412 938
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	153 642	---	---	---	---	---	153 642
5	Cotisations des étudiants (455)	913 714	---	---	---	---	---	913 714
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	2 361 347	---	---	---	---	---	2 361 347
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	28 089	---	---	---	---	---	28 089
<b>8</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS</b>	<b>17 545 244</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>17 545 244</b>
9	Subventions du Ministère (515)	64 230 787	1 870 803	0	---	---	0	66 101 590
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	77 506	1 282 565	215 270	0	---	(0)	1 575 341
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	939 364	2 962 195	5 921	0	---	0	3 907 480
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	186 366	623 034	0	0	---	0	809 400
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	---	---	235 643	---	---	---	235 643
	<b>Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:</b>							
14	Ministère (530)	---	---	3 094 385	---	---	---	3 094 385
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	---	---	263 329	---	---	---	263 329
16	Gouvernement du Canada (532)	---	---	432 731	---	---	---	432 731
17	Autres (533)	---	---	100 791	---	---	---	100 791
<b>18</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>65 434 023</b>	<b>6 738 597</b>	<b>4 348 070</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>0</b>	<b>76 520 690</b>
19	Intérêts et dividendes (435)	85 686	0	0	0	---	---	85 686
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	---	---	0
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	---	---	---	0
22	Produits provenant d'une fondation (446)	212 117	178 412	0	0	---	---	390 529
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	66 270	896 563	0	0	---	---	962 833
24	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	---	---	0
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	---	---	0	---	---	---	0
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	204 273	---	---	---	---	---	204 273
27	Ventes externes (460)	3 936 817	70 355	---	---	---	---	4 007 172
28	Autres produits (466, 470)	405 375	0	0	0	0	---	405 375
<b>29</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>	<b>4 910 538</b>	<b>1 145 330</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>0</b>	<b>---</b>	<b>6 055 868</b>
<b>30</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>87 889 805</b>	<b>7 883 927</b>	<b>4 348 070</b>	<b>---</b>	<b>---</b>	<b>0</b>	<b>100 121 802</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7
<b>Masses salariales</b>								
1	Direction	3 451 346	0	-	-	-	-	3 451 346
3	Géance	0	0	-	-	-	-	\$
4	Enseignants-chercheurs	26 465 935	706 914	-	-	-	-	27 172 849
5	Chargés de cours	11 685 774	77 515	-	-	-	-	11 763 289
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	395 927	748 153	-	-	-	-	1 144 080
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	415 152	982 226	-	-	0	0	1 397 378
8	Personnel professionnel non enseignant	6 753 577	302 481	-	-	0	0	7 056 058
9	Personnel de soutien technique	3 593 645	224 975	-	-	0	0	3 818 620
10	Personnel de soutien de bureau	5 403 121	202 521	-	-	-	-	5 605 642
11	Personnel de métier et ouvrier	349 838	19 890	-	-	-	-	369 728
12	Avantages sociaux (700)	11 929 456	556 442	-	-	0	0	12 485 898
<b>13</b>	<b>TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>	<b>70 443 771</b>	<b>3 821 117</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>0</b>	<b>74 264 888</b>
14	Avantages sociaux futurs (704)	345 294	-	-	-	-	-	345 294
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(20 711)	360	-	-	0	(0)	(20 351)
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	53 209	2 935	-	-	0	0	56 144
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	17 108	403 976	-	-	0	(0)	421 084
18	Formation et perfectionnement (710)	201 751	9 114	-	-	0	(0)	210 865
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 375 776	615 152	-	-	0	0	1 990 928
20	Bourses (735)	472 467	1 626 482	-	-	0	0	2 098 949
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	837 472	452 050	-	0	0	(0)	1 289 522
22	Fournitures et matériel (745)	1 062 286	84 370	-	-	0	0	1 146 656
23	Coûts des marchandises vendues (755)	146	0	-	-	0	0	146
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	5 956 609	498 550	-	-	0	0	6 455 159
25	Volumes et périodiques (750)	856 664	30 451	-	-	0	(0)	887 115
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	1 536 313	77 340	-	-	0	0	1 613 653
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	88 647	3 129	-	-	0	0	91 776
28	Location-exploitation (830)	71 018	1 132	-	-	0	-	72 150
29	Transfert de coûts indirects (865)	-	204 273	-	-	-	(0)	204 273
30	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	-	0	0	0	\$
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	367 171	56 238	11 260	-	0	(0)	434 669
32	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	332 135	-	-	0	332 135
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	305 756	1 061	1 476 333	0	0	0	1 783 150
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	\$
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	-	-	0	-	-	-	\$
36	Amortissement des immobilisations (890)	-	-	5 381 910	-	-	-	5 381 910
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	-	-	52 632	-	-	-	52 632
38	Autres charges (860, 870)	15 998	0	0	0	0	0	15 998
<b>39</b>	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>	<b>13 522 974</b>	<b>4 066 613</b>	<b>7 254 270</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(0)</b>	<b>24 843 857</b>
40	Ventes internes (878)	(318 907)	(3 803)	-	-	0	0	(322 710)
41	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	\$
<b>42</b>	<b>TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES</b>	<b>13 204 067</b>	<b>4 062 810</b>	<b>7 254 270</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>(0)</b>	<b>24 521 147</b>
43	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0
<b>44</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>83 647 838</b>	<b>7 883 927</b>	<b>7 254 270</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>(0)</b>	<b>98 786 035</b>
<b>45</b>	<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>4 241 967</b>	<b>(0)</b>	<b>(2 906 200)</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>1 335 767</b>

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec en Outaouais  
Évolution des soldes de fonds  
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
1	<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>							
2	Redressement des années précédentes	(19 853 598)	0	17 605 736	0	0		(2 247 862)
3	<b>Solde de fonds redressé</b>	<b>(19 853 598)</b>	<b>0</b>	<b>17 605 736</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(2 247 862)</b>
4	Produits de l'année	87 889 805	7 883 927	4 348 070	0	0	0	100 121 802
5	Charges de l'année	83 647 838	7 883 927	7 254 270	0	0	(0)	98 786 035
6	<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>4 241 967</b>	<b>(0)</b>	<b>(2 906 200)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 335 767</b>
7	Réval., autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages compl. de retraite	(408 000)	-	-	-	-		(408 000)
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$
10	Virements d'autres soldes de fonds	0	0	4 586 515	0	0		4 586 515
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	4 586 515	0	0	0	0		4 586 515
12	<b>Sous-total</b>	<b>(752 548)</b>	<b>(0)</b>	<b>1 680 315</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>927 767</b>
18	<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(20 606 146)</b>	<b>(0)</b>	<b>19 286 051</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(1 320 095)</b>

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec en Outaouais  
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

Annexe 1

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien à l'enseignement et à la recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments Détail/Annexe 15 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10
1	Droits de scolarité (401) 12 057 743	---	---	---	---	0	---	---	---	12 057 743
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402) ---	---	---	1 617 771	---	---	---	---	---	1 617 771
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403) ---	---	---	412 938	---	---	---	---	---	412 938
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404) ---	---	---	153 642	---	---	---	---	---	153 642
5	Cotisations des étudiants (455) ---	---	---	---	---	---	913 714	---	---	913 714
6	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450) 74 304	0	718 922	1 568 121	0	0	0	0	0	2 361 347
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461) 28 089	0	0	0	0	0	0	0	0	28 089
<b>8</b>	<b>Total des produits provenant des étudiants</b> <b>12 160 136</b>	<b>\$</b>	<b>718 922</b>	<b>\$ 3 752 472</b>	<b>\$</b>	<b>\$ 913 714</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>17 545 244</b>
9	Subventions du Ministère (515) ---	---	---	63 663 360	---	---	567 427	---	---	64 230 787
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495) 450	2 001	0	0	0	63 979	11 076	0	0	77 506
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420) 0	930 905	0	0	0	8 250	209	0	0	939 364
12	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427) 79 581	56 423	17 307	3 000	0	30 044	11	0	0	186 366
<b>13</b>	<b>Total des subventions</b> <b>80 031</b>	<b>989 329</b>	<b>17 307</b>	<b>63 666 360</b>	<b>\$</b>	<b>102 273</b>	<b>578 723</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>65 434 023</b>
14	Intérêts et dividendes (435) ---	---	---	85 652	---	34	0	0	0	85 686
15	Intérêts sur les avances interfonds (440) 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Produits provenant du fonds de dotation (445) ---	---	---	---	---	0	0	0	0	---
17	Produits provenant d'une fondation (446) 2 700	0	0	4 387	0	0	205 030	0	0	212 117
18	Subventions et dons non gouvernementaux (430) 9 020	1 462	0	1 819	0	7 500	46 469	0	0	66 270
19	Gains sur vente de placement (526) 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Recouvrement des coûts indirects (465) 174 652	0	0	0	0	29 621	0	0	0	204 273
21	Ventes externes (460) 46 910	1 704	42 375	89 449	1 771	284 437	911 410	2 558 761	0	3 956 817
22	Autres produits (466, 470) 111 571	0	0	287 025	6 260	0	519	0	0	405 375
<b>23</b>	<b>Total des produits autres</b> <b>170 201</b>	<b>177 818</b>	<b>42 375</b>	<b>468 332</b>	<b>8 031</b>	<b>321 592</b>	<b>1 163 428</b>	<b>2 558 761</b>	<b>\$</b>	<b>4 910 538</b>
<b>24</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b> <b>12 410 368</b>	<b>\$</b>	<b>778 604</b>	<b>\$ 67 887 164</b>	<b>\$</b>	<b>423 865</b>	<b>2 655 865</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>\$ 87 889 805</b>

Université du Québec en Outaouais  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

Annexe 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 Masses salariales										
2 Direction	472 425	0	291 467	2 157 429	135 685	170 548	223 792	0		3 451 346
3 Générac	0	0	0	0	0	0	0	0		0
4 Enseignants-chercheurs	26 454 204	(369)	0	0	0	12 100	0	0		26 465 935
5 Chargés de cours	11 684 981	0	0	793	0	0	0	0		11 685 774
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	272 809	117 511	0	63	0	0	5 544	0		395 927
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	215 098	119 618	0	29 902	0	18 978	31 556	0		415 152
8 Personnel professionnel non enseignant	2 209 270	0	1 367 501	2 014 936	317 472	274 686	569 712	0		6 753 577
9 Personnel de soutien technique	1 013 636	23 636	1 625 136	612 766	196 832	62 337	59 302	0		3 593 645
10 Personnel de soutien de bureau	2 317 436	10	920 241	1 454 927	58 416	104 709	347 382	0		5 403 121
11 Personnel de métier et ouvrier	1 878	0	0	1 580	346 380	0	0	0		349 838
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	8 907 008	41 326	882 766	1 432 533	244 377	137 760	283 686	0		11 929 456
<b>13 Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>53 748 745</b>	<b>301 732</b>	<b>5 087 111</b>	<b>7 704 929</b>	<b>1 299 162</b>	<b>781 118</b>	<b>1 520 974</b>	<b>790 800</b>	<b>345 294</b>	<b>70 443 771</b>
14 Avantages sociaux futurs (704)										
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	(9 332)	0	(13 651)	(13 297)	(22 886)	(1 728)	40 183	0		(20 711)
16 Frais pour congés subventionnés et d'études (705)	53 209	0	0	0	0	0	0	0		53 209
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	17 108	0	0	0	0	0	0		17 108
18 Formation et perfectionnement (710)	107 065	1 283	30 389	42 148	6 173	6 478	8 215	0		201 751
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	924 465	211 996	11 952	152 392	5 866	29 262	39 843	0		1 375 776
20 Bourses (735)	1 384	105 487	0	3 250	0	0	362 346	0		472 467
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	137 803	59 551	8 905	413 401	23 009	32 843	156 459	5 501		837 472
22 Fournitures et matériel (745)	327 036	25 982	352 397	126 854	94 237	4 148	50 840	80 792		1 062 286
23 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	146	0		146
24 Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	564 296	94 938	431 144	1 012 627	2 458 652	184 046	897 090	293 816		5 936 609
25 Volumes et périodiques (750)	21 995	3 072	805 627	25 871	0	59	40	0		856 664
26 Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	1 866	481	65 267	1 546	1 201 221	0	15 978	249 954		1 536 313
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	1 009	209	0	0	13 498	0	1 461	72 470		88 647
28 Location-exploitation (830)	481	0	0	16 599	0	0	4 741	49 197		71 018
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
30 Biens sous le seul de capitalisation (892)	18 195	9 807	239 345	552	79 238	0	5 748	14 286		367 171
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	477	106	0	261 621	10	4 318	14 440	24 784		305 756
33 Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
34 Autres charges (860, 870)	0	730	0	15 268	0	0	0	0		15 998
<b>35 Total des charges autres</b>	<b>2 149 949</b>	<b>530 750</b>	<b>1 931 375</b>	<b>2 058 832</b>	<b>3 859 018</b>	<b>259 426</b>	<b>1 597 530</b>	<b>790 800</b>	<b>345 294</b>	<b>13 522 974</b>
36 Virements interfonctions (877)	(15)	0	0	0	0	15	0	0		0
37 Ventes internes (878)	(9 570)	(196 107)	0	0	0	(14 074)	0	(99 156)		(318 907)
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
<b>39 Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>55 889 109</b>	<b>636 375</b>	<b>7 018 486</b>	<b>9 763 761</b>	<b>5 158 180</b>	<b>1 026 485</b>	<b>3 118 504</b>	<b>691 644</b>	<b>345 294</b>	<b>83 647 838</b>
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		0
<b>41 TOTAL DES CHARGES</b>	<b>55 889 109 \$</b>	<b>636 375 \$</b>	<b>7 018 486 \$</b>	<b>9 763 761 \$</b>	<b>5 158 180 \$</b>	<b>1 026 485 \$</b>	<b>3 118 504 \$</b>	<b>691 644 \$</b>	<b>345 294 \$</b>	<b>83 647 838 \$</b>

Université du Québec en Outaouais  
Produits par fonction - Fonds avec restrictions  
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

Annexe 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	1 029 801	43 941	89 240	0	67 228	0	640 593	0		1 870 803
2	0	1 135 185	0	0	0	147 380	0	0		1 282 565
3	0	2 942 717	0	0	0	19 478	0	0		2 962 195
4	0	623 034	0	0	0	0	0	0		623 034
<b>5</b>	<b>1 029 801</b>	<b>4 744 877</b>	<b>89 240</b>	<b>\$</b>	<b>67 228</b>	<b>166 858</b>	<b>640 593</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>6 738 597</b>
6	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
7	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
8	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
9	121 119	53 107	0	0	0	4 128	58	0		178 412
10	0	896 563	0	0	0	0	0	0		896 563
11	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
12	0	0	0	0	0	70 355	0	0		70 355
14	0	0	0	0	0	0	0	0		\$
<b>15</b>	<b>121 119</b>	<b>949 670</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>74 483</b>	<b>58</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>1 145 330</b>
<b>16</b>	<b>1 150 920 \$</b>	<b>5 694 547 \$</b>	<b>89 240 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>67 228 \$</b>	<b>241 341 \$</b>	<b>640 651 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>7 883 927 \$</b>

**Université du Québec en Outaouais**  
**Charges par fonction - Fonds avec restrictions**  
**de l'exercice terminé le 30 avril 2018**

Annexe 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Masses salariales									
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
4	Enseignants-chercheurs	365 713	341 201	0	0	0	0	0	0	706 914
5	Chargés de cours	21 005	0	0	0	17 188	39 322	0	0	77 515
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	9 292	719 133	0	0	0	19 728	0	0	748 153
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	3 204	912 395	0	0	1 878	64 749	0	0	982 226
8	Personnel professionnel non enseignant	191 633	6 455	0	0	104 393	0	0	0	302 481
9	Personnel de soutien technique	75 795	80 836	38 311	0	0	30 033	0	0	224 975
10	Personnel de soutien de bureau	85 416	4 552	0	0	0	112 553	0	0	202 521
11	Personnel de métier et ouvrier	1 485	18 405	0	0	0	0	0	0	19 890
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	166 875	305 549	9 619	0	24 946	49 453	0	0	556 442
<b>13</b>	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>920 418</b>	<b>2 388 526</b>	<b>47 930</b>	<b>\$</b>	<b>148 405</b>	<b>315 838</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>3 821 117</b>
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	(1 207)	0	0	0	0	1 567	0	0	360
15	Frais pour congés sabbatiques et détachés (705)	2 935	0	0	0	0	0	0	0	2 935
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	403 976	0	0	0	0	0	0	403 976
17	Formation et perfectionnement (710)	2 683	6 431	0	0	0	0	0	0	9 114
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	11 396	548 534	66	0	54 586	0	0	0	615 152
19	Bourses (735)	125 000	1 234 270	0	0	0	267 212	0	0	1 626 482
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	23 681	426 869	0	0	0	1 500	0	0	452 050
21	Fournitures et matériel (745)	9 060	70 098	282	763	3 238	929	0	0	84 370
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	51 382	382 403	2 017	10 167	4 633	47 948	0	0	498 550
24	Volumes et périodiques (750)	0	12 266	17 500	0	114	571	0	0	30 451
25	Charges réelles aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	3 873	20 640	0	52 827	0	0	0	77 340
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	2 385	0	0	744	0	0	0	3 129
27	Location exploitation (830)	0	1 132	0	0	0	0	0	0	1 132
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	174 652	0	0	29 621	0	0	0	204 273
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
30	Biens sous le seul de capitalisation (892)	5 572	41 874	805	2 901	0	5 086	0	0	56 238
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	1 061	0	0	0	0	0	0	1 061
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
<b>35</b>	<b>Total des charges autres</b>	<b>230 502</b>	<b>3 309 824</b>	<b>41 310</b>	<b>\$</b>	<b>92 936</b>	<b>324 813</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>4 066 613</b>
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
37	Ventes internes (878)	0	(3 803)	0	0	0	0	0	0	(3 803)
38	Gains et pertes internes (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
<b>39</b>	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>230 502</b>	<b>3 306 021</b>	<b>41 310</b>	<b>\$</b>	<b>92 936</b>	<b>324 813</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>4 062 810</b>
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	\$
<b>41</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 150 920</b>	<b>5 694 547</b>	<b>89 240</b>	<b>\$</b>	<b>241 341</b>	<b>640 651</b>	<b>\$</b>	<b>-</b>	<b>7 883 927</b>
										<b>\$ 41</b>

DOCUMENT 3  
**ÉTATS DU TRAITEMENT**

---



Le 1 octobre 2018

## Rapport de l'auditeur indépendant

### Aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement ci-joint de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice clos le 30 avril 2018 (l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction sur la base des dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2017-2018*.

### Responsabilité de la direction pour l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de cet état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2017-2018*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

---

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
900 boulevard de la Carrière, Suite 101, Gatineau (Québec), Canada J8Y 6T5  
Tél. : +1 819 920 6001 Téléc. : +1 819 776 0347, [www.pwc.com/ca/fr](http://www.pwc.com/ca/fr)

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

**Opinion**

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière décrites à la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2017-2018*.

**Référentiel comptable et restrictions quant à la diffusion et à l'utilisation**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide et formulaire de déclaration de l'état du traitement 2017-2018*. Cet état du traitement a été préparé afin de permettre à l'Université du Québec en Outaouais de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties.

*PricewaterhouseCoopers LLP<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A138202

**Nom de l'établissement : Université du Québec en Outaouais**

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION**

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2017-2018  
DU PERSONNEL DE DIRECTION  
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
Secteur de l'enseignement supérieur  
Juillet 2018**

TABLEAU 1 : TRAITEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom et fonction	Valeur des éléments du traitement assujettis à l'impôt (en \$)						Temps partiel (% du temps plein)
	Salaire de base	Autres éléments du traitement	Indemnité de départ accordée (1)	Montant reçu d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mois en fonction)		
Marc Landry - Doyen des études	138 877	167			4,68		
Francine Rancourt - Doyenne des études	138 110	919			7,32		
André Manseau - Cadre-conseil affecté à des projets spéciaux	155 282	12 112			12		
Charmain Levy - Doyenne de la recherche	138 453	3 337			12		
Mario Lepage - Doyen de la gestion académique	143 362	2 945			12		
Robert Bilterys - Doyen de la formation continue et des partenariats	126 662	1 896			12		
Denis Harrisson - Recteur	183 184	2 970			12		
Sylvie de Grosbois - Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche	164 864	17 936			11,9		
Denis Dubé - Cadre supérieur en prêt de service	161 631	2 402			8,04		
Denis Dubé - Cadre-conseil affecté à des projets spéciaux	164 864	1 210	164 864		3,96		
André J. Roy - Secrétaire général	164 864	17 789			12		
Yves Dupont - Vice-recteur à l'administration et aux ressources	164 864	16 070			12		

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2017-2018 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie <sup>(2)</sup>	Valeur des éléments du traitement assujettis à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement <sup>(4)</sup>	Salaire de base <sup>(4)</sup>	Autres éléments du traitement <sup>(5)</sup>
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 4.5 <sup>(1)</sup>	22,82	Le plus élevé <sup>(4)</sup>	143 756	19 860
		Moyenne <sup>(3)</sup>	121 467	11 044
		Le moins élevé <sup>(4)</sup>	92 630	1 932
Personnel de direction des services	14,60	Le plus élevé <sup>(4)</sup>	155 282	13 169
		Moyenne <sup>(3)</sup>	122 445	8 480
		Le moins élevé <sup>(4)</sup>	101 323	111
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé <sup>(4)</sup>		
		Moyenne <sup>(3)</sup>		
		Le moins élevé <sup>(4)</sup>		

<sup>(1)</sup> Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

<sup>(2)</sup> En équivalence au temps plein.

<sup>(3)</sup> Le calcul de la moyenne du salaire de base et des autres éléments du traitement correspond au traitement versé durant l'exercice financier 2017-2018.

<sup>(4)</sup> Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent aux salaires officiels le plus élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2018.

<sup>(5)</sup> Concernant la colonne relative aux autres éléments du traitement, les termes "le plus élevé" et "le moins élevé" réfèrent toujours à des éléments du traitement versé durant l'exercice financier 2017-2018.

## ÉTAT DU TRAITEMENT 2017-2018

ÉTABLISSEMENT : Université du Québec en Outaouais

## TABLEAU 3 : VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1<sup>re</sup> partie : Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Allocations et frais remboursés	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Marc Landry - Doyen des études	4,68	22
Francine Rancourt - Doyenne des études	7,32	828
André Manseau - Cadre-conseil affecté à des projets spéciaux	12	5 618
Charmain Levy - Doyenne de la recherche	12	9 694
Mario Lepage - Doyen de la gestion académique	12	4 674
Robert Billerys - Doyen de la formation continue et des partenariats	12	9 369
Denis Harrisson - Recteur	12	19 324
Sylvie de Grosbois - Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche	11,9	12 640
Denis Dubé - Cadre supérieur en prêt de service	8,04	-
Denis Dubé - Cadre-conseil affecté à des projets spéciaux	3,96	700
André J. Roy - Secrétaire général	12	5 639
Yves Dupont - Vice-recteur à l'administration et aux ressources	12	6 297

2<sup>e</sup> partie : Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement <sup>(1)</sup>	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1 <sup>o</sup> du premier alinéa de l'article 4.5 <sup>(2)</sup>	22	Le plus élevé	12 866
		Moyenne <sup>(1)</sup>	3 430
		Le moins élevé	13
Personnel de direction des services	19	Le plus élevé	7 686
		Moyenne <sup>(1)</sup>	2 727
		Le moins élevé	403
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne <sup>(1)</sup>	
		Le moins élevé	

<sup>(1)</sup> Pour le calcul de la moyenne, ne considérer au diviseur que les personnes concernées par une allocation ou un remboursement de dépenses, que ce dernier ait été versé aux personnes visées ou versé directement par l'université à un fournisseur de services.

<sup>(2)</sup> Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

**ÉTAT DU TRAITEMENT 2017-2018**

ÉTABLISSEMENT : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS  
COMPLÉMENTAIRES

Valeur monétaire des droits d'indemnités de départ détenus et non exercés pendant l'année 2017-2018	
Personnel de direction supérieure	
Nom et fonction	en \$
Yves Dupont - Vice-recteur à l'administration et aux ressources	164 864 \$
André Manseau - Cadre-conseil affecté à des projets spéciaux	93 169 \$
Mario Lepage - Doyen de la gestion académique	143 362 \$
Charmain Lewy - Doyenne de la recherche	138 453 \$
Denis Harrisson - Recteur	183 184 \$

ÉTAT DU TRAITEMENT 2017-2018

ÉTABLISSEMENT : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS  
COMPLÉMENTAIRES

Valeur monétaire des indemnités de transition			
Nom	Fonction occupée lors du mandat à titre de personnel de directeur supérieure	Nb de mois où l'indemnité de transition s'applique	en \$
Murielle Laberge	Doyenne de la gestion académique	12	761 \$
Alain Charbonneau	Doyen de la formation continue et des partenariats	12	18 969 \$



**COMMISSION DE PLANIFICATION****RÉSOLUTION 2018-2-CP-R-1****Politique de rémunération individuelle 2017-2018 pour le personnel cadre et cadre supérieur autre que le chef d'établissement**

adoptée par la Commission de planification de l'Université du Québec lors de la réunion 2018-2-CP tenue le 4 avril 2018.

VU l'article 21 de la Loi sur l'Université du Québec;

VU le règlement général 6 Ressources humaines ainsi que l'article 5 de ce règlement qui prévoit que les conditions de travail des cadres de l'Université du Québec sont déterminées par le comité exécutif; celles des cadres des établissements sont déterminées par l'instance concernée de chaque établissement. Annuellement, la commission de planification autorise le dégagement d'une masse salariale aux fins de la majoration individuelle de la rémunération des cadres et des cadres supérieurs autres que les chefs d'établissement;

VU l'annexe 6-A Protocole des cadres supérieurs du règlement général 6 Ressources humaines;

VU les protocoles établissant les conditions de travail du personnel cadre des établissements du réseau;

VU les pratiques de rémunération individuelle en vigueur dans les établissements du réseau de l'Université du Québec;

VU la recommandation du secrétaire général en date du 28 mars 2018;

Sur la proposition de M. Luc-Alain Giraldeau,  
appuyée par Mme Nicole Bouchard,

**IL EST RÉSOLU :**

- I De réserver une part de la masse salariale du personnel cadre au 31 mai 2018 et de la masse salariale du personnel cadre supérieur autre que le chef d'établissement au 31 mars 2018, afin d'appliquer la politique institutionnelle de rémunération individuelle de l'année 2017-2018 dans chaque établissement;
- II De verser les ajustements salariaux en découlant, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018, pour le personnel cadre et rétroactivement au 1<sup>er</sup> avril 2018 pour le personnel cadre supérieur autre que le chef d'établissement.

**ADOPTÉE**

Le secrétaire général,



André G. Roy



## **Annexe 6-A Protocole des cadres supérieurs du règlement général 6 Ressources humaines**

Note : Le texte que vous consultez est une codification administrative des règlements de l'Université du Québec. Leur version officielle est contenue dans les règlements adoptés par l'assemblée des gouverneurs.

Adoptée A-278-S-3820 (10 avril 1985), G.O.Q.1, 27 avril 1985, p. 1988-1990.

Amendée A-361-S-5079 (1<sup>er</sup> novembre 1989), G.O.Q.1, 18 novembre 1989, p. 4849.

Amendée 2009-2-AG-S-R-24 (28 janvier 2009), G.O.Q.1, 14 février 2009, p. 189.

Modifiée 2016-3-AG-S-R-23 (27 avril 2016), G.O.Q.1, 14 mai 2016, p. 544-548.

## Table des matières

1	Objet	3
2	Définitions	3
3	Conditions de travail	3
4	Avis de non-renouvellement de contrat	5
5	Vacances annuelles et congés	5
6	Avantages sociaux	5
7	Congés parentaux	5
8	Congés et postes vacants	5
9	Règles d'évaluation des chefs d'établissement	6
10	Paiement des coûts	6
11	Dispositions finales	6
<b>Appendice 1</b>		<b>7</b>
<b>Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec</b>		<b>7</b>
1	Principe directeur	7
2	Objectifs	7
3	Description	7
4	Évaluation	7
5	Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif	8

## **9 Règles d'évaluation des chefs d'établissement**

Les règles d'évaluation des chefs d'établissement sont prévues à l'appendice 1 de la présente annexe.

## **10 Paiement des coûts**

Les coûts relatifs à l'exécution du présent protocole sont défrayés à même les dépenses courantes de l'Université du Québec et des établissements concernés.

## **11 Dispositions finales**

- 11.1** Tous les cadres supérieurs sont visés par le présent protocole sauf ceux qui ont signifié, au 1<sup>er</sup> septembre 1978, leur volonté de continuer de bénéficier du protocole des cadres supérieurs publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 mars 1973.
- 11.2** Lorsqu'un poste existant est subséquemment autorisé et défini de niveau « cadre supérieur », le comité exécutif de l'Université du Québec détermine, s'il y a lieu, aux fins du paragraphe 2.2 la date antérieure d'application se rattachant à ce nouveau statut.
- 11.3** Sauf en ce qui concerne les pouvoirs expressément dévolus à l'instance concernée de chaque établissement, le comité exécutif de l'Université du Québec est responsable de l'application du présent protocole. Il peut, en outre, adopter par résolution toute procédure administrative relative à son application.

## Règles d'évaluation des chefs d'établissement de l'Université du Québec

### 1 Principe directeur

Conformément aux règles du ministère du Conseil exécutif et des bonnes pratiques en matière de gouvernance, l'opération d'évaluation du rendement et de révision du traitement des chefs d'établissement doit être effectuée annuellement.

### 2 Objectifs

Les objectifs poursuivis dans le cadre de ces règles visent à :

- Mettre en place une démarche d'évaluation des chefs d'établissement participative, mobilisatrice et adaptée au milieu universitaire. L'évaluation du rendement doit être motivée, équitable et empreinte de respect à l'égard de la personne évaluée et de l'établissement qu'elle dirige;
- Élaborer une démarche d'évaluation sous la responsabilité des présidents de conseil d'administration des établissements;
- Informer le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de la démarche.

### 3 Description


La démarche d'évaluation comporte habituellement les étapes suivantes :

- Au mois de février de chaque année, le président de l'Université du Québec transmet aux présidents de conseil d'administration (sauf si le chef d'établissement assume ce rôle, auquel cas le conseil désigne un membre socioéconomique pour réaliser l'évaluation) une demande d'évaluation de leur chef d'établissement;
- Le chef d'établissement présente un état de son bilan de l'année écoulée;
- Le président de conseil d'administration procède à l'évaluation du chef d'établissement selon les critères établis par le conseil d'administration;
- Les présidents de conseil d'administration des établissements transmettent les résultats de leur évaluation au président de l'Université du Québec;
- Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats de l'évaluation réalisée par les présidents de conseil d'administration des établissements.

### 4 Évaluation

Le processus d'évaluation du rendement pourra notamment comprendre les éléments suivants :

- La présentation du bilan du chef d'établissement en fonction des objectifs fixés préalablement;

- 
- Un état de réalisation des orientations stratégiques et réalisations constatées;
  - Sa contribution au développement et au rayonnement de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité de son établissement;
  - La mise en œuvre des objectifs financiers;
  - Ses relations avec le conseil d'administration quant à :
    - La qualité de l'information transmise;
    - La mise en œuvre des décisions;
    - Le respect des politiques et décisions.

Au terme de son évaluation, le président de conseil d'administration transmet au président de l'Université du Québec un rapport devant contenir une des recommandations suivantes, accompagnée des commentaires à l'appui, du pourcentage retenu ainsi que des bonifications salariales afférentes qui seront versées au chef d'établissement :

- A : Rendement qui dépasse de beaucoup les attentes
- B : Rendement qui dépasse les attentes
- C : Rendement qui est équivalent aux attentes
- D : Rendement qui est inférieur aux attentes
- E : Rendement qui est grandement inférieur aux attentes

## **5 Information au Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif**

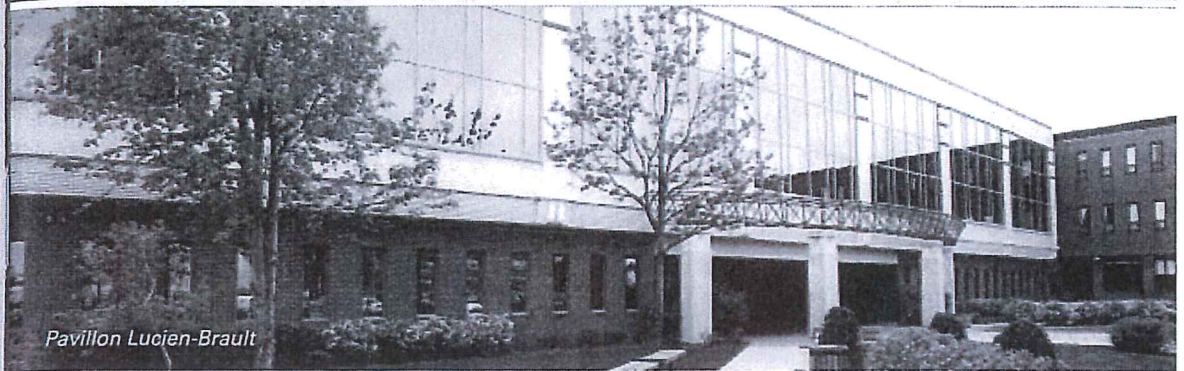
Le président de l'Université du Québec informe le Secrétariat aux emplois supérieurs du ministère du Conseil exécutif des résultats du rapport d'évaluation transmis par le président de conseil d'administration.



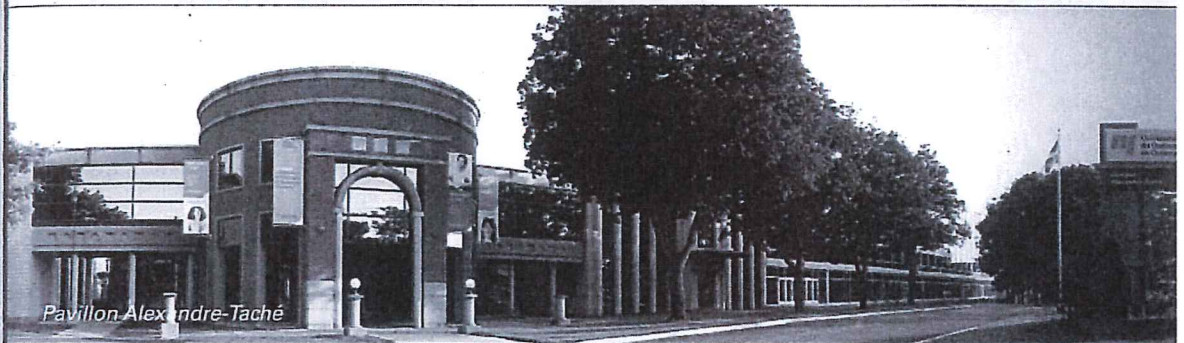
Association des cadres  
de l'Université du Québec en Outaouais



Université  
du Québec  
en Outaouais



*Pavillon Lucien-Brault*



*Pavillon Alexandre-Taché*



*UQO à Saint-Jérôme*

## PROTOCOLE D'ENTENTE

ENTRE

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ET

L'ASSOCIATION DES CADRES  
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

*Adopté par le Conseil d'administration, le 25 mai 2010*

## Chapitre 6 Contrat d'un cadre

- 6.01 Le premier contrat d'un cadre est d'une durée de deux (2) ans.
- 6.02 L'Université peut exiger, avant l'embauche, un examen médical effectué à ses frais, par un médecin qu'elle désigne.
- 6.03 Au moment de la signature du contrat d'embauche, l'Université remet au cadre sa description de fonctions, une copie certifiée conforme de la résolution de son embauche, une copie du présent protocole et l'informe de son traitement, de sa date d'entrée en fonction, de sa date de fin de contrat, du programme de rémunération des cadres et de sa catégorie en conformité avec le chapitre 10 du présent protocole.
- 6.04 Au terme d'un premier contrat décrit en 6.01 et sous réserve d'une recommandation favorable du personnel de direction supérieure de qui il relève et de l'approbation de l'autorité appropriée, le cas échéant, le cadre acquiert la sécurité d'emploi et bénéficie des avantages prévus au chapitre 7.
- 6.05 Avant l'expiration d'un contrat, l'Université donnera un avis écrit de six (6) mois indiquant le renouvellement ou le non-renouvellement et les motifs qui y sont associés, le cas échéant.
- Dans le cas d'un non-renouvellement, le défaut par l'Université de respecter ce délai ne peut en aucun temps entraîner l'acquisition de la sécurité d'emploi. L'Université prolongera la durée du contrat d'une période de temps suffisante pour se conformer au délai prévu.
- 6.06 Un cadre ne peut être mis à pied par suite de l'abolition de son poste ou de changements administratifs, techniques ou d'une réorganisation du travail. Il devra cependant accepter d'être affecté à un autre emploi.
- 6.07 Le cadre déplacé qui n'a pas acquis la sécurité d'emploi ne voit pas son traitement diminué pendant la durée de son contrat et bénéficie des dispositions de l'article 10, s'il y a lieu.
- 6.08 À moins d'entente avec son supérieur immédiat, le cadre qui quitte l'Université doit donner, avant son départ, un avis écrit d'un (1) mois, excluant la période de ses vacances.
- 6.09 L'Université peut, en tout temps, congédier tout cadre pour cause juste et suffisante. L'Université doit transmettre au cadre, par écrit, les raisons justifiant sa décision.

## Chapitre 7 Sécurité d'emploi

7.01 Le cadre acquiert la sécurité d'emploi, en vertu des dispositions de l'article 6.04.

7.02 Sous réserve du droit de l'Université de congédier pour cause juste et suffisante, un cadre qui a acquis sa sécurité d'emploi ne peut faire l'objet d'une mesure de fin d'emploi.

Lorsque la situation le requiert, un cadre qui bénéficie de la sécurité d'emploi se voit proposer par l'Université, moyennant un préavis de trois (3) mois, l'une des options suivantes :

- a) une affectation dans un poste cadre qui correspond à ses compétences;
- b) compte tenu de ses compétences, s'engager dans un programme de perfectionnement en vue de lui permettre d'accéder à un autre poste cadre compatible avec sa formation et son expérience;
- c) une affectation dans un département ou dans un service de l'Université;

L'Université se réserve le droit de retenir l'option qui lui apparaît la plus acceptable dans les circonstances.

Le cadre qui refuse ainsi l'option qui lui est offerte par l'Université est réputé avoir remis sa démission et bénéficie des dispositions financières prévues à l'article 7.04.

7.03 Le cadre qui a acquis la sécurité d'emploi et qui est déplacé ne voit pas son traitement diminué, ne change pas de catégorie salariale vers une catégorie où le traitement est moindre pendant la durée de son affectation à l'Université et bénéficie des dispositions du chapitre 10.

7.04 Si un cadre, ayant acquis la sécurité d'emploi, décide de quitter l'Université en raison d'une réorganisation administrative majeure, il reçoit une compensation ainsi calculée : un (1) mois par année de service, à titre de cadre, jusqu'à un maximum de douze (12) mois.

Cette indemnité de séparation peut être accordée en tout temps par l'Université dans le cas d'un départ volontaire.

Dans le cas où un cadre se prévaut du programme de préretraite, l'indemnité forfaitaire de départ ne peut être cumulée avec toute autre forme d'indemnité.

## Chapitre 10 Traitement

- 10.01 Chaque année, à la date fixée par la Politique salariale du gouvernement du Québec, la courbe de rémunération des cadres est révisée conformément aux dispositifs prévus à cet effet dans le programme de rémunération des cadres. L'Université s'engage à en remettre une copie à l'Association sur demande.

Le traitement que reçoit le cadre couvre la totalité de sa prestation de travail pour le compte de l'Université.

- 10.02 Chaque année à la date fixée par la Politique salariale du gouvernement du Québec, le salaire du cadre est augmenté du redressement annuel de la structure de rémunération comme prévu à l'article 10.01.

De plus, le cadre peut recevoir, selon les conclusions de l'évaluation faite en vertu du chapitre 11, un réajustement de rémunération au mérite, calculé rétroactivement au 1er jour de l'année financière courante, conformément aux dispositifs prévus à cet effet dans le programme de rémunération des cadres et dans le cadre du présent protocole.

Lorsque la rémunération du cadre a atteint le maximum de sa catégorie, le réajustement de rémunération au mérite est payable sous forme de prime annuelle.

- 10.03 Un cadre ne peut recevoir un traitement inférieur au traitement minimum de la catégorie à laquelle appartient le poste dont il est titulaire. Tout dépassement du traitement maximum de la catégorie à laquelle appartient le poste dont le cadre est titulaire, est maintenu jusqu'à ce que le traitement ait réintégré l'échelle salariale de ladite catégorie.

- 10.04 Les postes de cadres de l'Université du Québec en Outaouais sont classés en quatre (4) catégories, en fonction des pointages HAY suivants :

Catégorie 1 : 950 et plus points  
Catégorie 2 : 775-949 points  
Catégorie 3 : 575-774 points  
Catégorie 4 : 574 points

Les traitements minimums et maximums de chaque catégorie sont indexés annuellement du pourcentage d'augmentation de base.

Sous réserve de l'évaluation des postes par le Comité réseau du Système Hay, la classification suivante est donnée à titre indicatif :

Catégorie 1 : postes de doyen  
Catégorie 2 : postes de direction d'unités administratives  
Catégorie 3 : postes d'adjoint aux cadres supérieurs  
Catégorie 4 : postes d'adjoint aux cadres et autres postes non visés par les autres catégories.

- 10.05 Le traitement de la personne déjà à l'emploi de l'Université qui n'occupe pas déjà une fonction de cadre, est déterminé de la manière suivante : le traitement que cette personne recevait est augmenté minimalement de 10 % du maximum de la nouvelle échelle de traitement qui lui est applicable sans toutefois dépasser le maximum de l'échelle de sa nouvelle catégorie d'emploi et en tenant compte de sa formation et de son expérience. Dans aucun cas son traitement ne peut être inférieur au minimum de l'échelle de traitement qui lui est applicable.
- 10.06 Le traitement de la personne déjà à l'emploi de l'Université comme cadre, lors de toute autre affectation à un poste de cadre, est déterminé de la façon suivante :
- a) Le maximum de la nouvelle échelle de traitement applicable est supérieur au maximum de l'échelle de traitement qui lui était applicable : dans ce cas, le traitement qu'il recevait est augmenté de 10 % du maximum de la nouvelle échelle de traitement qui lui est applicable. Lorsque le résultat obtenu est supérieur au maximum de la nouvelle échelle de traitement, la personne reçoit, pour les douze mois qui suivent la date de sa nouvelle affectation, le montant qui excède le maximum de la nouvelle échelle sous forme forfaitaire. Ce montant forfaitaire ne s'applique qu'une seule fois.
  - b) Le maximum de la nouvelle échelle de traitement applicable est égal au maximum de l'échelle de traitement qui lui était applicable : dans ce cas, le traitement qu'il recevait est maintenu.
  - c) Le maximum de la nouvelle échelle de traitement applicable est inférieur au maximum de l'échelle de traitement qui lui était applicable :
    - i. Si le traitement du cadre est supérieur au maximum de la nouvelle échelle, dans ce cas, son traitement est maintenu jusqu'à ce que le maximum de l'échelle de traitement le rattrape.  
  
Cependant, lorsque l'affectation résulte d'une demande expresse du cadre ou d'une mesure disciplinaire ou administrative, l'application de ce paragraphe est facultative. Le cadre pourrait donc se voir accorder le maximum de la nouvelle échelle.
    - ii. Si le traitement du cadre est inférieur au maximum de la nouvelle échelle, dans ce cas, son traitement est maintenu et se verra augmenter normalement jusqu'à ce qu'il atteigne le maximum de ladite échelle.
- 10.07 Le traitement de la personne qui n'était pas à l'emploi de l'Université est déterminé en tenant compte de sa formation et de son expérience.
- 10.08 Lorsqu'un poste de cadre est vacant pendant une période supérieure à un (1) mois, l'Université verse une prime au cadre à qui elle demande d'exercer en cumul, dans le cadre d'une affectation temporaire, en sus de sa tâche régulière, la majeure partie ou toutes les responsabilités de ce poste. Le cadre qui exerce le cumul a droit à cette prime à compter de la première journée ouvrable du deuxième mois où le cumul est exercé. Cette prime est versée sous forme forfaitaire et équivaut à 10 % du traitement minimum de l'échelle applicable au poste vacant.
- 10.09 Les échelles sont indexées selon la Politique salariale du gouvernement du Québec (PSG) pour le personnel d'encadrement.

Salaire au 1<sup>er</sup> juin ou à la date fixée par la PSG selon l'échelle en vigueur.

	Minimum au 1 <sup>er</sup> juin 2009*	Maximum au 1 <sup>er</sup> juin 2009
Catégorie 1	103 191 \$	134 148 \$
Catégorie 2	89 285 \$	116 070 \$
Catégorie 3	76 977 \$	100 070 \$
Catégorie 4	64 679 \$	84 083 \$

\* En révision

- 10.10 Le salaire du cadre lui sera versé tous les deux jeudis, par dépôt bancaire, selon les pratiques en vigueur à l'Université.

**Chapitre 21 Retraite et préretraite**

- 21.01 Le cadre participe au Régime de retraite de l'Université du Québec ou l'équivalent, suivant les dispositions des régimes en vigueur.
- 21.02 L'Université offre au personnel cadre les diverses formules relatives à la retraite et à la préretraite appliquées aux autres catégories de personnel.
- 21.03 Si un cadre se prévaut d'un programme de préretraite, l'indemnité forfaitaire de départ ne peut être cumulée avec toute autre forme d'indemnité.

**CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL**

**ENTRE**

**L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**ET**

**LE SYNDICAT DU GROUPE PROFESSIONNEL  
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**Période du 1<sup>er</sup> mai 2014 au 30 avril 2019**

**Adoptée le 8 décembre 2014**

Lorsque la professionnelle ou le professionnel a l'obligation de rembourser, la professionnelle ou le professionnel et l'Université s'entendent sur les modalités de remboursement. En cas de désaccord, l'Université convient des modalités de remboursement. Lors d'une cessation définitive de l'emploi, les sommes versées en trop sont exigibles immédiatement.

#### **9-11.19 Changement de statut**

La professionnelle ou le professionnel qui voit son statut changer de temps complet à temps partiel ou l'inverse durant sa participation au régime de congé à traitement différé ou anticipé pourra se prévaloir de l'un des deux choix suivants :

- a) Il peut mettre un terme à son contrat et ce, aux conditions prévues à la clause 9-11.18 du présent article.
- b) Il peut continuer sa participation au régime et est traité alors comme une professionnelle ou un professionnel à temps partiel. Les parties conviennent alors des modalités pour assurer la transition au niveau de sa participation au régime.

Cependant, la professionnelle ou le professionnel à temps complet qui devient une professionnelle ou un professionnel à temps partiel après avoir pris son congé est réputé demeurer professionnelle ou professionnel à temps complet aux fins de la détermination de sa contribution au régime de congé à traitement différé ou anticipé.

#### **9-12.00 PROGRAMME DE RETRAITE ANTICIPÉE ET DE RETRAITE GRADUELLE**

**La professionnelle ou le professionnel à statut particulier n'est pas assujéti à l'article 9-12.00**

#### **9-12.01 Définition**

La retraite anticipée est le départ volontaire à la retraite d'une professionnelle ou d'un professionnel régulier avant l'âge normal de la retraite prévue aux différents régimes de retraite.

La retraite graduelle est le départ volontaire mais graduel d'une professionnelle ou d'un professionnel régulier avant l'âge normal de la retraite selon les modalités prévues à la clause 9-12.05.

**CONVENTION COLLECTIVE**

**ENTRE**

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

**ET**

**SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (CSQ)**

**Période du 1<sup>er</sup> mai 2014 au 30 avril 2019**

traitement qu'elle aurait reçu si elle n'avait pas participé au régime et le traitement qu'elle a effectivement reçu depuis le début du régime.

- c) Si la période de congé est en cours, le calcul du montant dû pour la personne salariée ou l'Université s'effectue de la façon suivante : le montant reçu par la personne salariée durant la période de congé, moins les montants déjà déduits du traitement de la personne salariée pendant la période de contribution en application de la clause 6-11.07 du présent article. Si le solde est négatif, l'Université rembourse ce solde à la personne salariée. S'il est positif, la personne salariée rembourse le solde à l'Université. Cependant, en cas de décès, le traitement versé en trop ne devient pas exigible.

Lorsque la personne salariée a l'obligation de rembourser l'Université, elle peut convenir des modalités de remboursement. En cas de cessation définitive de l'emploi, les sommes versées en trop sont exigibles immédiatement.

#### **6-11.14 Changement de statut**

La personne salariée qui voit son statut changer, de temps complet à temps partiel ou l'inverse, durant sa participation au régime de congé à traitement différé ou anticipé, pourra se prévaloir de l'un des deux choix suivants :

- a) elle peut mettre un terme à son contrat, et ce, aux conditions prévues à la clause 6-11.13 du présent article ;
- b) elle peut continuer sa participation au régime et elle est alors traitée comme une personne salariée à temps partiel. Les parties conviennent alors des modalités pour assurer la transition au niveau de sa participation au régime. Cependant, la personne salariée à temps complet qui devient une personne salariée à temps partiel après avoir pris son congé est réputée demeurer une personne salariée à temps complet aux fins de la détermination de sa contribution au régime de congé à traitement différé ou anticipé.

#### **6-12.00 Programme de retraite anticipée et de retraite graduelle**

Les dispositions du présent article ne s'appliquent qu'à la personne salariée régulière.

#### **6-12.01 Définition**

La retraite anticipée est le départ volontaire à la retraite d'une personne salariée avant l'âge normal de la retraite prévue aux différents régimes de retraite.

La retraite graduelle est le départ volontaire mais graduel d'une personne salariée avant l'âge normal de la retraite selon les modalités prévues à la clause 6-12.05.

#### 6-12.02 **Conditions d'admissibilité**

La personne salariée qui remplit les conditions ci-après peut se prévaloir d'une retraite anticipée ou d'une retraite graduelle :

- être âgée de cinquante-cinq (55) à soixante-quatre (64) ans ;
- avoir au moins dix (10) ans d'ancienneté pour l'Université.

#### 6-12.03 **Date de la retraite anticipée ou graduelle**

Une personne salariée qui souhaite prendre une retraite anticipée ou une retraite graduelle donne un préavis de trois (3) mois à l'Université avec une copie au Syndicat.

La retraite débute alors le dernier jour du mois à la suite de l'échéance du préavis à condition que cette date soit postérieure à la date à laquelle la personne salariée atteint l'âge de cinquante-cinq (55) ans ou antérieure à celle à laquelle elle atteint son soixante-cinquième (65<sup>e</sup>) anniversaire de naissance.

#### 6-12.04 **Retraite anticipée : prestation de départ**

La personne salariée qui désire se prévaloir d'une retraite anticipée peut, à son choix, bénéficier de l'un ou l'autre des mécanismes mutuellement exclusifs suivants :

- a) Lorsque le départ volontaire à la retraite implique pour la personne salariée une perte actuarielle, l'Université lui verse le montant forfaitaire nécessaire pour corriger et compenser la réduction actuarielle.

Le montant forfaitaire versé à la personne salariée en vertu de l'alinéa précédent ne peut cependant pas être supérieur à cent pour cent (100 %) du salaire annuel de la personne salariée au moment de son départ à la retraite.

ou

- b) L'Université verse à la personne salariée une compensation forfaitaire établie selon le tableau suivant :
  - 100 % du traitement si elle est âgée de cinquante-cinq (55) à soixante (60) ans;

- 80 % du traitement si elle est âgée de soixante et un (61) ans ;
- 60 % du traitement si elle est âgée de soixante-deux (62) ans ;
- 40 % du traitement si elle est âgée de soixante-trois (63) ans ;
- 20 % du traitement si elle est âgée de soixante-quatre (64) ans.

#### 6-12.05 **Retraite graduelle**

La personne salariée peut choisir de prendre une retraite graduelle sur une période maximale de deux (2) ans. La retraite graduelle doit être complétée au plus tard à soixante-cinq (65) ans. La personne salariée joint à sa demande un avis définitif de retraite prenant effet à la fin de la période de retraite graduelle, sous réserve d'une entente quant à l'aménagement de celle-ci.

À partir de la date du début de la retraite graduelle, la personne salariée bénéficie d'un horaire de travail correspondant à cinquante pour cent (50 %) de son horaire régulier ; l'Université et la personne salariée conviennent de l'aménagement de cette retraite graduelle. En cas de désaccord, la question est référée au Comité de relations de travail.

Pendant la période de retraite graduelle, les conditions de travail demeurent inchangées. La contribution de la personne salariée et celle de l'Université aux régimes de rentes et d'assurances collectives sont maintenues au niveau correspondant au régime d'emploi ordinaire de la personne salariée.

La personne salariée qui termine une période de retraite graduelle ne peut se prévaloir de la prestation de départ prévue à la clause 6-12.04.

#### 6-12.06 **Préparation à la retraite**

Des cours de préparation à la retraite sont offerts gratuitement à la personne salariée intéressée de cinquante (50) ans et plus et à son conjoint. Le Comité paritaire de préparation à la retraite discute du contenu, des personnes ressources, du lieu et des modalités du cours.

De plus, des activités d'information (conférences, etc.) sont offertes régulièrement aux personnes ayant déjà suivi des cours de préparation à la retraite.

Le Comité paritaire discute aussi du calendrier et du contenu de ces activités ainsi que de la mise sur pied d'autres activités de préparation à la retraite : conférences, diffusion d'un bulletin, etc.

#### 6-12.07 **Comité paritaire de préparation à la retraite**

Les parties conviennent de former un Comité paritaire de préparation à la retraite formé de quatre (4) personnes dont deux (2) membres choisis par